

LABÈGE

Bulletin d'informations municipal

infos

janv.-fév. 2014
n°229

Pour plus d'informations : www.ville-labege.fr

Infos municipales

Le vélo à Labège,
ça continue...



Les illuminations de Noël renouvelées

Infos associatives

Autour du livre œuvre pour
une association malgache



Infos générales

Pièges contre les chenilles
processionnaires



ESPACES JEUNES

Retrouvez les infos pages 21/22

4 180

Tel est le nombre d'habitants à Labège au 1^{er} janvier 2014, selon les chiffres officiels de l'INSEE.

Ce chiffre est à comparer avec les données précédemment fournies par l'INSEE, à savoir :
3 907 habitants en 2012
3 567 habitants en 2008

Horaires de collecte des déchets

Suite à un courrier envoyé au Service de la gestion des déchets, le Sicoval a apporté les précisions suivantes et s'est engagé pour que :

- la collecte des bacs gris dans la partie résidentielle ne débute qu'après 7 h,
- la collecte des bacs jaunes le long de la RD16 s'effectue entre 13 h 30 et 16 h 30.

Demande de battue administrative

La prolifération des sangliers sur la commune ayant été constatée, une demande de régulation de cette population animale a été faite auprès des services de l'État (Direction départementale des territoires) habilités à mettre en œuvre une battue administrative.

Cette mesure vise à réduire les dommages aux cultures, les intrusions dans les propriétés privées ou publiques, causes de dégâts importants et d'accidents à l'encontre des personnes ou de circulation routière.

Il s'agit donc d'agir pour la sécurité des biens et des personnes.

Rappel

Prochaine collecte des informations pour le bulletin de mars 2014 :
avant le 10 février 2014 dernier délai

Pour les articles déjà saisis sur ordinateur, ayez l'amabilité de les envoyer par courriel à rbeugne@ville-labege.fr ou, si vous n'avez pas d'adresse électronique, de lui fournir ces textes sur un support numérique (clé USB, CDrom...) qui vous sera restitué.



Sommaire

Infos municipales

Vœux 2014	3
Au conseil municipal	4-7
Élections municipales 2014	7-8
Les illuminations de Noël renouvelées	9
Tarifs publics locaux pour 2014	10
Liste des Assistantes Maternelles agréées indépendantes	11
Marché aux truffes, mercredi 18 décembre	11
Bienvenue à Olivier Sforzi, coordonateur Enfance Jeunesse	12
Chantier jeunes citoyens	12
Les travaux effectués et en cours sur la commune	13
Le vélo à Labège ça continue...	13
Stationnement illicite de nomades	14
Retrait des cabines téléphoniques dans le village	14
Carte National d'Identité, l'État simplifie vos démarches	14
Opération « Plus d'arbres, plus de vie »	15
Fêtes de Noël	16/17
École St Dominique Savio : Ça bouge à l'école	18
Médiathèque : Petites pièces sonores	18
Maison Salvan : Exposition de Yohann Gozard /	
La médiation de 7 à 77 ans / Conférences d'histoire de l'art	19/20
Espace Jeunes	21/22

Infos intercommunales

Prolongement de la ligne B : le métro plus que jamais sur les rails	23
Vos déplacements en un clic ! / Imagination positive	23
Salon du livre d'Hiver : 10 ans déjà	24
Tremplin Larsen 2014 / Festival Cinéminots, 6 ^e édition	24

Infos associatives

Associations : création / dissolution	25
Accueil à Labège : section randonnée	25
Jardins familiaux : les jardiniers toujours plus nombreux	25
COF : Animations de fin d'année et à venir	26
AASET / Les semelles de plume / À vent scène	27
AMIS : Soirée au profit de SolHandi	28
Calligraphie, cours de langue, Nouvel An japonais	28
Autour du livre : Un printemps « oriental »	29
SolHandi : Bilan 2013	30
Délires d'encre : début d'année sous le signe des pandas et momies	31
Dance Club : rappel des cours et manifestations	31
EIMSET / Tennis Club : Assemblée générale	32
Bad à Labège / Labège Football Club / Ciel 31	33
BLAC : une année 2013 qui sourit et plein de promesses pour 2014	34

Infos générales

Maison de retraite : toujours beaucoup d'activités	35
Maisons illuminées / Lutte collective contre les espèces nuisibles	36
Guide des sports d'hiver 2013-2014 / Le Pic du Midi	37
5 astuces pour réduire les déchets / Calendrier collectes déchets	38
Pharmacies de garde - Calendriers collecte déchets verts	39

Conception maquette - Réalisation : Sicoval
Rue du Chêne Vert - Labège

Photos de couverture et photos de la place et illuminations : Didier Taillefer

2014



Vœux 2014

Cette publication municipale paraissant quelques mois avant les prochaines élections municipales, dans le respect de l'équité entre tous les candidats, je ne rédigerai pas le traditionnel éditorial.

Tout simplement et avec une émotion toute particulière car ce sera la dernière fois en tant que Maire, j'adresse à toutes les Labégeoises et Labégeois, à leur famille et leurs proches, mes vœux les plus sincères de joie et de sérénité pour la Nouvelle Année 2014 ■

Christian Lavigne, Maire de Labège



Au Conseil municipal

Le Conseil municipal est entré en période pré-électorale et les réunions se sont multipliées au cours de ces deux derniers mois si bien qu'il a été convoqué trois fois en deux mois : le 15 octobre et les 12 et 26 novembre pour régler un maximum de problèmes administratifs avant le premier trimestre 2014. Celui-ci sera consacré à la campagne électorale pour une majorité des conseillers qui vont se présenter à nouveau à vos suffrages. Une quatrième réunion a même eu lieu le 10 décembre mais son compte-rendu vous sera communiqué dans le prochain Bulletin.

■ Réunion du 15 octobre 2013

• Travaux en délégation

- Éclairage de Noël : Fournitures de lampes LED pour les guirlandes de Noël (Rexel - 2 880 € HT)
- Gymnase : Sécurisation par mise en place de 2 projecteurs (Socorem - 1 015 € HT) et par mise en place de caméras (DID - 715 € HT)
- Signalétique : pose Place saint Barthélemy de 2 totems (Lacroix Signalisation - 5 881 € HT), de panneaux directionnels (Lacroix Signalisation - 5 384 € HT) et d'un panneau de sens interdit lumineux (Lacroix Signalisation - 2 410 € HT), pose de panneaux directionnels aux ronds-points (Lacroix Signalisation - 962 € HT) et pose de panneaux de police à l'entrée du centre ancien (Signaux Girod Chelle - 1 524 € HT)
- Maison Pastel : travaux de façade (Nguyen - 2 937 € HT)
- Église : création d'une deuxième descente de paratonnerre (Foudretech - 2696 € HT)

Le Conseil municipal a confirmé à l'unanimité l'engagement de ces travaux par des entreprises sélectionnées après consultation.

• Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU)

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLU, le Conseil a donné son accord pour une présentation au public du projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) à travers une exposition à la Médiathèque (qui s'est tenue du 22 octobre au 23 novembre 2013) et une réunion publique avec la population (qui s'est tenue le jeudi 14 novembre 2013 à la Salle des Fêtes).

Nota : le PADD est téléchargeable avec l'adresse Internet :

http://www.ville-labege.fr/pdf/pos_plu/labege_padd.pdf

• Contrat avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD)

Le CISPD a été mis en place par le Sicoval le 3 février 2003. Une charte intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance, adoptée en 2006, constitue le cadre des interventions et actions du CISPD, autour de cinq axes :

- prévention, conduite à risque, citoyenneté,
- prévention et sécurité routière,
- prévention des atteintes aux biens et sécurité,
- vivre ensemble et cadre de vie,
- justice de proximité, accès au droit et aide aux victimes.

Le Conseil a décidé de signer cette charte qui permet d'établir un cadre précis mais souple pour chaque commune partenaire, chacune s'engageant à participer à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des actions pour lesquelles elle serait sollicitée.

• Fourniture et pose de 3 prises guirlandes par le Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne (SDEHG)

À la demande de la municipalité la fourniture et la pose de 3 prises électriques pour les guirlandes de Noël ont été demandées au SDEHG. Compte tenu de la subvention du Conseil Général le coût pour la commune est de 1 023 €.

Accord du Conseil pour cet engagement financier.

Le Conseil municipal a confirmé à l'unanimité les engagements précédents et a pris acte que ces illuminations utiliseront des diodes électroluminescentes pour réaliser des économies énergétiques.

■ Réunion du 12 novembre 2013

• Travaux en délégation

- Illuminations de Noël : Pose et dépose (Occirep - 14 181 € HT) et (CL Enertive Illuminations - 8 739 HT et 220 € HT)
- Maison Salvan : exposition monographique Carlijn MENS du 17 octobre au 14 décembre 2013 pour 5 070 € TTC



• Compatibilité des Plans d'aménagement de zones (PAZ) avec la Déclaration de projet

Le projet de délibération concernant ce thème avait été retiré de la séance du 15 octobre car le Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine (SMEAT) ne s'était pas encore réuni pour donner son aval à la Déclaration de projet d'aménagement du secteur Innométo.

La commune de Labège a été sollicitée par le Président du Sicoval pour se prononcer sur le dossier de mise en compatibilité du PAZ de la ZAC de l'Hers avec la Déclaration de projet votée dans le cadre du projet urbain d'accompagnement du prolongement de la ligne B de métro.

Ce projet urbain vise notamment à intensifier l'urbanisation au sein de l'Innople, ce qui doit se traduire dans le règlement de la ZAC de l'Hers par l'auto-risation de logements sans conditions et par l'autorisation de la construction de commerces de plus de 300 m².

En ce qui concerne la ZAC de la Grande Borde, le problème est identique. Le Conseil a approuvé à l'unanimité la mise en compatibilité entre la Déclaration de projet urbain et les règlements des ZAC de l'Hers et de la Grande Borde.

• Ressources humaines

a) Création de deux postes d'attachés territoriaux à temps complet (35h00 hebdomadaires).

À la suite délibération en date du 16 avril 2013 concernant le programme pluriannuel de titularisation, il convient de créer deux postes d'attaché territorial à temps complet, occupés actuellement par des agents contractuels. Le premier concerne un poste d'attaché dont la mission principale est la gestion et la direction adjointe de l'ensemble des services de la Mairie en lien avec le directeur général des services. Le second concerne un poste d'attaché dont la mission principale est la gestion du pôle culturel de la Mairie de Labège. Approbation unanime du Conseil.

b) Modification des horaires des postes d'animateurs

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et le fonctionnement des différents services depuis la rentrée scolaire 2013-2014, il s'avère que la durée de travail hebdomadaire des postes est insuffisante. Le nombre de postes créés le 27 août 2013 reste inchangé mais le temps de travail doit être réadapté pour 4 postes sur 6 (voir le tableau ci-dessous).

Postes créés :	Durée initiale du temps hebdomadaire de travail	Durée modifiée du temps hebdomadaire de travail
Adj. animation 2 ^e classe	20 h	Inchangé
Adj. animation 2 ^e classe	19 h	Inchangé
Adj. animation 2 ^e classe	19 h	22 h 30
Adj. animation 2 ^e classe	15 h	16 h
Adj. animation 2 ^e classe	17 h	19 h
Adj. animation 2 ^e classe	11 h 30	12 h 30

c) Mutualisation de l'achat de titres restaurant avec le Sicoval et les communes de Montgiscard et Castanet-Tolosan

Dans le cadre de la mise en concurrence commune permettant le choix des entreprises à l'issue de l'appel d'offres portant sur la prestation de titres restaurant du

Sicoval et des communes de Castanet-Tolosan, Labège et Montgiscard pour la période 2014-2018, un groupement de commandes sera mis en place entre le Sicoval et les communes précitées.

Une convention constitutive de ce groupement a été mise en place et approuvée par le Conseil.

d) Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels en remplacement temporaire d'agents fonctionnaires ou contractuels

Suivant les dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, les besoins de service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles. Le Conseil a autorisé M. le Maire à procéder à ces remplacements dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984.

e) Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Il est nécessaire de pouvoir rapidement pourvoir des postes non-permanents pour renforcer le personnel titulaire sur certains événements imprévisibles et ne pouvant être anticipés. Sont ainsi créés des postes vacants en prévision du recrutement de personnel contractuel en cas d'urgence, à savoir : 3 postes d'adjoint technique de 2^e classe, 1 poste de technicien, 3 postes d'adjoint administratif de 2^e classe, 1 poste de rédacteur, 3 postes d'adjoint d'animation de 2^e classe, 1 poste d'animateur, 1 poste d'adjoint du patrimoine de 2^e classe. Accord unanime du Conseil.

• Comptabilité - Finances

a) Décision modificative n°4 : gestion des dépôts de garantie de l'aire d'accueil des gens du voyage (Grande Rivière) Augmentation de crédits - compte 165

Pour assurer la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, il faut pouvoir encaisser et restituer les dépôts de garantie ; en conséquence, il importe de prévoir en dépenses et recettes au chapitre 16, compte 165, de la section d'investissement un montant de 3 840 €, ce qui est accepté par le Conseil.

b) Association OGEC St Dominique Savio : revalorisation de la subvention 2013 et mise en place d'une convention

L'association OGEC qui gère l'école de Saint-Dominique Savio s'est vue attribuer par la municipalité une subvention pour 2013 de 23 000 €, calculée à partir du nombre d'élèves labégeois inscrits. Ce nombre d'élèves a augmenté à la rentrée scolaire 2013-2014, ce qui entraîne une revalorisation automatique de la subvention d'un montant de 3 318,08 € (Nouveau montant global de la subvention 2013 : 26 318,08 €).

Le dépassement du seuil des 23 000 € de subvention nécessite la mise en place d'une convention réglementaire partenariale entre la commune de Labège et l'Association OGEC Saint Dominique Savio. Accord du Conseil avec une voix contre.

c) Admission en non-valeur 2013

Malgré les différentes poursuites effectuées par le Comptable public, il n'a pas été possible de recouvrer des créances de 2009 d'un montant de 178,98 € concernant un habitant ayant quitté la commune. À la demande du Comptable, cette somme a été admise par le Conseil municipal en non-valeur des créances irrécouvrables.

d) Remboursement de frais de déplacement

Les conseillères municipales Françoise Lapeyre et Pascale Bernard ont assisté à un séminaire de formation des élus à la Rochelle en août dernier et ont fait l'avance de leurs frais de déplacement et d'hébergement, à savoir 446,06 € pour la première et 105,66 € pour la seconde. Le Conseil a accepté le remboursement de ces frais au vu des justificatifs présentés.

e) Garantie d'emprunts finançant la construction de deux logements sociaux

Le groupe Promologis a sollicité la garantie de la commune de Labège pour deux emprunts qu'il a contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en vue du financement de la construction de deux logements sociaux situés 25 bis Avenue Louis Couderc. Ces deux emprunts sont du type Plus travaux sur 40 ans d'un montant de 171 523 € et Plus foncier sur 50 ans d'un montant de 100 659 €. La Mairie de Labège a accordé sa garantie à hauteur de 100 % représentant un montant total de

(suite de la page 5)

272 182 € pour le remboursement du prêt, suivant des conditions acceptées par le Conseil municipal, intégrant notamment le choix des familles appelées à occuper ces logements.

■ Réunion du 26 novembre 2013

• Travaux en délégation

- **Bâtiment l'Écluse** : Remplacement de l'alarme centrale (Égide - 1 073 € HT).
- **Bâtiment l'Écluse** : Étude de faisabilité et modification d'affectation (A&A - 1 400 € HT).



- **Place St Barthélemy** : Fournitures corbeilles et potelets (France Inox - 2 390 € HT).
- **École élémentaire** : Élaboration du permis de construire des sanitaires extérieurs (société A&A - 1 200 € HT).
- **Bâtiment Le Cammas** : Installation d'un WC dans le local administratif (Climair-systèmes - 590 € HT).
- **Bâtiment Le Cammas** : Remplacement de l'alarme du bureau des professeurs de danse (Égide - 861 € HT).
- **École élémentaire** : Consultation d'entreprises pour le bâtiment ALAE pour laquelle 2 lots se sont révélés infructueux car d'un montant trop élevé par rapport aux estimations, avec pour conséquence un retard dans la réalisation du bâtiment. Le Conseil Municipal a confirmé à l'unanimité ces engagements.

• Accès au Haut débit

Après avoir exposé les problèmes du Haut débit et sa qualité insuffisante sur le territoire de la commune de Labège et rappelé les diverses solutions techniques envisagées, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de soutenir le projet élaboré par le Conseil général qui propose un Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN), lequel a pour vocation première d'assurer la cohérence des initiatives publiques ainsi que leur bonne articulation avec les investissements privés et de pouvoir bénéficier des dispositifs d'aides prévus par l'État. Ce projet s'articule en trois phases (dont les deux premières se dérou-

leraient sur cinq ans chacune) et qui se démarque suivant des critères objectifs, notamment pour la première phase : coût de la prise inférieur à 1 000 €, taille du nœud de connexions de 6 000 lignes suffisamment attractif pour les opérateurs. En outre, ce projet qui pourrait aboutir dans un délai de 3 à 4 ans pour Labège sera cofinancé par tiers, par l'État et l'Europe, par les opérateurs et par les collectivités territoriales. La contribution des collectivités sera elle-même partagée à égalité entre l'intercommunalité et le Conseil Général. Le Conseil municipal a décidé de demander au Sicoval, dont la commune de Labège est membre, d'approuver le principe d'adhésion au projet du SDAN de la Haute-Garonne (SDAN31), d'approuver le programme en trois phases du Conseil Général et d'accepter le principe d'une participation allégeant la part intercommunale pour son territoire.

• Redevance d'occupation du Domaine public pour les opérateurs de téléphonie

L'occupation du Domaine public communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu au versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, des avantages qu'en tire le permissionnaire et de la valeur locative de l'emplacement occupé.

Pour 2013 les tarifs proposés aux conseillers sont :

Domaine public routier : 40 € par kilomètre et par artère en souterrain, 53,33 € par kilomètre et par artère en aérien, 26,66 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques.

Domaine public non routier : 1 333,19 € par kilomètre et par artère en souterrain et en aérien et 866,57 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques.

Accord unanime du Conseil.

• Comptabilité - Finances

a) Garantie d'emprunt pour un bailleur social

Six prêts d'une durée de 15 ans pour un total de 371 500 € ont été consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations à la Cité Jardins pour réhabiliter les bâtiments du Parc social de l'Avenue des Cathares ; cette réhabilitation concerne 30 logements. La garantie de la commune de Labège est accordée à 100 % pour la durée totale du prêt et jusqu'au com-

plet remboursement de ce dernier et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

La garantie des six prêts a fait l'objet de six délibérations distinctes, votées à l'unanimité par le Conseil municipal.

b) Décision modificative n°5 : régularisation.

Le 30 juin 2009 le Conseil municipal a autorisé l'achat d'une parcelle de terrain sur le site du Cammas. En 2012, il a voté une demande d'aide au Conseil Général sous forme d'un prêt sans intérêt de 40 % du montant soit 10 320 €. Ce prêt, accordé par le Conseil Général, a été imputé par erreur au compte 1323 (subventions reçues en investissement) au lieu du compte 16873 (prêt pour investissement). La régularisation en écriture comptable consiste à déplacer le montant de 10 320 € du chapitre 1323 (dépenses) vers le chapitre 16873 (recettes), ce qui est sans impact sur le bilan comptable.

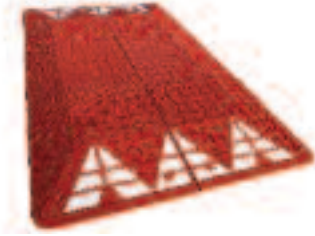
c) Décision modificative n°6 : régularisation de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)

Afin de pouvoir procéder aux régularisations sur les montants payés par les entreprises pour la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) (dans le cas présent il faut scinder sur deux propriétaires la TLPE de 12 409 € demandée sur un seul propriétaire en 2011) il est nécessaire de procéder à une augmentation des comptes de fonctionnement 673 (dépenses) et 73682 (recettes) - pour un montant identique de 12 409 €. En effet toute modification du montant de la taxe de 2011 entraîne l'annulation totale de cette taxe en 2011 et la mise en recouvrement intégrale de la taxe en 2013 avec le nouveau montant, d'où nécessité d'augmenter le plafond initial puisque la recette interviendra en 2013. Accord du Conseil.

• Mise en place de coussins Lyonnais Avenue Louis Couder : demande de subvention

La mise en place de six coussins dits Lyonnais sur la route départementale n°57 dans le bas de l'avenue Louis Couder permettra de réduire la vitesse des véhicules. Ces travaux sont liés à des aménagements de sécurité et donc susceptibles de bénéficier d'une subvention départementale au

titre des amendes de police et sont éligibles au fond de compensation de la TVA (FCTVA). Les travaux sur emprise routière départementale doivent faire l'objet d'une convention avec le Conseil Général mais, par souci d'harmonisation, le Conseil Général souhaite n'avoir qu'un seul interlocuteur sur le territoire communautaire, à savoir le Sicoval.



Le Conseil a accepté le principe de solliciter une aide départementale pour l'implantation de ce coussin lyonnais, et, en cas de réponse positive, de confier au Sicoval par voie de convention la maîtrise d'ouvrage et

la maîtrise d'œuvre pour leur implantation ainsi que le soin de déposer le dossier de demande de subvention.

Le Conseil municipal a accepté le projet proposé à l'unanimité moins une abstention.

• **Informations diverses portant sur le quartier de l'Autan (hors Conseil municipal)**

Le projet arrêté le 17 avril dernier n'a pu connaître un début d'exécution pour des raisons liées à des décisions extérieures et préalables à sa mise en œuvre et qui concernent les procédures liées au prolongement de la ligne B du métro. Ces décisions obtenues récemment concernent, sur la base de la déclaration de projet, la modification du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) que le Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine (SMEAT) a adopté le 25 octobre dernier, la validation fin octobre 2013 de l'étude menée par

Tisséo portant sur la compatibilité du transport en site propre avec le projet municipal, la validation en cours du préprogramme de la mairie dont la dernière version a été communiquée le 10 octobre dernier.

Ces préalables obligatoires étant maintenant acquis, rien n'empêche le projet de se mettre en place avec, notamment, la réalisation de la future mairie. Néanmoins compte tenu des délais de consultation pour lancer un concours d'architectes et du renouvellement prochain du Conseil municipal, il semble plus judicieux de laisser au nouveau Conseil municipal le soin de mener à bien cette opération sachant que l'aménagement du quartier de l'Autan reste un objectif municipal qui doit se concrétiser dans le cadre des procédures déjà validées.

*Jean-Louis Astor,
Commission Communication*

Élections municipales 2014

Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Par rapport aux élections municipales précédentes, le mode de scrutin est changé. De plus, le vote permettra de désigner le maire, son conseil municipal, mais aussi les quatre représentants de Labège au Conseil communautaire du Sicoval (qui en comptera 76).

■ **Mode de scrutin**

Pour la première fois, les conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus (contre 3 500 habitants et plus auparavant) seront élus au scrutin de liste. Les conseillers municipaux sont donc élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Ce sera le cas à Labège. Cette modification est destinée à accroître le nombre de conseillères municipales et d'adjointes au maire. Le système combine scrutin majoritaire à 2 tours et scrutin proportionnel.

Lors de ce scrutin, les électeurs désigneront, à l'aide d'un même bulletin de vote, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires qui siègent à l'Intercommunalité, autrement dit au Sicoval. L'élection se fera par « fléchage » : le bulletin de vote comprendra deux listes, une pour

les candidats au conseil municipal, une pour les candidats aux sièges de conseillers communautaires. Prévue par la loi du 16 décembre 2010, cette réforme est destinée à conférer une véritable légitimité démocratique aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, telle que la Communauté d'agglomération du Sud-est toulousain (Sicoval).

■ **Constitution des listes**

Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir.

Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

(suite page 8)

(suite de la page 7)



Les premiers des listes élues auront vocation à siéger au sein des intercommunalités. La loi de 2013 instaure donc l'élection directe, dans le cadre des élections municipales, des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux. Enfin, les listes présentées ne peuvent pas être modifiées par les votants et leur ordre de présentation ne peut être changé.

■ Durée du mandat et l'élection du maire et des adjoints

Comme pour les élections de 2008, les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans. Après son élection, le conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais et élit en son sein le maire et ses adjoints. Le maire et les adjoints constituent alors la municipalité.

■ Les conditions pour voter aux Municipales 2014

- Il faut être de nationalité française ou bien être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne résidant en France.
- être majeur, c'est-à-dire âgé de 18 ans. Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révisions de listes électorales sont, quant à eux, inscrits d'office.
- s'être inscrit sur la liste électorale avant la fin de l'année civile qui précède les élections (soit avant le 31 décembre 2013). Pour que la demande d'inscription soit recevable, il faut que le demandeur soit domicilié dans la commune ou y réside depuis six mois, soit inscrit au rôle des contributions directes (ex : impôts locaux) depuis cinq ans...
- jouir de ses droits civils et politiques

Si vous n'habitez plus à l'adresse qui correspond à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune. Il convient donc de contacter votre mairie d'origine pour savoir si vous

figurez toujours sur les listes électorales. En cas de radiation, vous ne pouvez pas participer au scrutin.

Vous devez vous inscrire à votre nouvelle adresse pour pouvoir participer aux élections qui se dérouleront les prochaines années.

Si vous êtes toujours inscrit à votre ancienne adresse, vous pouvez participer au scrutin en présentant une pièce d'identité ou bien, si vous avez changé de commune, vous pouvez voter soit en vous déplaçant, soit en donnant procuration à un électeur de votre ancienne commune. Le jour du vote, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale.

Seuls les documents suivants sont admis pour prouver votre identité :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élus locaux avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photo d'identité et authentifiée par un cachet de la commune

Attention :

à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

■ Abstention, vote blanc ou vote nul : quelle différence ?

L'abstention consiste à ne pas participer à une élection ou à des opérations de réfé-

rendum. Elle traduit soit un désintéret total pour la vie publique, soit un choix politique actif consistant à ne pas se prononcer afin de montrer son désaccord.

Le vote blanc consiste pour un électeur à déposer dans l'urne un bulletin dépourvu de tout nom de candidat (ou de toute indication dans le cas d'un référendum). Ce type de vote indique une volonté de se démarquer du choix proposé par l'élection. Le vote nul correspond à des bulletins déchirés ou annotés qui ne sont pas pris en compte dans les résultats de l'élection.

Lors du dépouillement les votes blancs et nuls sont comptabilisés et sont annexés au procès verbal dressé par les responsables du bureau de vote. Mais ils n'apparaissent pas dans le résultat officiel où ne sont mentionnés que le nombre des électeurs inscrits, le nombre de votants, les suffrages exprimés (ensemble des bulletins moins les votes blancs et nuls).

Une proposition de loi visant à reconnaître le vote blanc a été adoptée à l'unanimité en deuxième lecture, le 28 novembre 2013, par l'Assemblée nationale. Elle a pour objectif de faire reconnaître que le vote blanc est un acte citoyen qui se distingue de l'abstention – l'électeur s'étant déplacé jusqu'à son bureau de vote – et exprime une volonté politique de participer au scrutin pour dire son refus de choisir entre les candidats en lice. La prise en compte du vote blanc pourrait permettre de faire reculer le taux d'abstention. L'application de cette loi interviendra après le 1^{er} avril 2014, et ne sera donc pas de mise pour les Municipales 2014, mais le sera pour les Européennes.

En France, le droit de vote est un droit, ce n'est pas une obligation au sens juridique. Mais exercer le droit de vote est, moralement parlant, un devoir pour les citoyens, dans une démocratie.



Les illuminations de Noël

Nouvelles décorations et guirlandes, nouveaux lieux d'implantation, nouvelle technologie plus économe en consommation d'énergie : les illuminations qui donnent à Labège son air de fête ont été renouvelées.

A partir de cette année, le parti a été pris d'illuminer des lieux qui ne l'étaient pas précédemment ou de mieux les mettre en valeur : carrefour entre l'avenue Paul Riquet et le chemin du Collège Périgord avec un triangle de guirlande dotée de petites sphères, chène du carrefour de l'Autan avec des boules blanches agrémentées de petites lumières bleues clignotantes, carrefour du quartier Tricou avec un cône lumineux en forme de sapin stylisé...

Cependant, la mise en valeur des axes, carrefours, lieux et bâtiments principaux reste de mise : candélabres de l'avenue des Cathares, arbre du rond-point des Cathares, rideaux de stalactites en fronton du centre commercial de l'Autan, guirlandes sur le pourtour de la Mairie principale...

Par ailleurs, le blanc est la couleur dominante de ces illuminations. La plupart ont été acquises en remplacement des anciennes hors de fonctionnement ou devenues obsolètes.

Sur le plan financier, cette opération n'entraînera pas de surcoût car le temps d'installation du nouveau matériel est nettement moindre.

Ce coût de main d'œuvre réduit compense l'investissement en matériel.

Enfin, la consommation électrique sera nettement inférieure, et donc moins dispendieuse en énergie, les nouvelles déco-

ratings étant constituées d'ampoules à basse consommation.



L'avenue Paul Riquet sans électricité suite à un vol de câble électrique

Les candélabres de l'avenue n'étant plus alimentés en électricité, cette voie restera non-éclairée jusqu'aux réparations accomplies dès que possible.

Par conséquent, c'est tout le quartier qui reste dans le noir, et qui risque de demeurer sans éclairage public du fait des délais importants d'intervention du SDEHG (Syndicat départemental d'électricité de la Haute Garonne). Les coupables de ce méfait n'ayant pas été pris sur le fait, un rapport de police municipale a été établi et envoyé

au Procureur de la République qui y donnera suite. Les démarches nécessaires pour la réparation ont été aussitôt entreprises auprès du SDEHG, qui ne pourra rétablir le réseau électrique immédiatement – au grand dam des riverains. Par ailleurs, c'est la communauté labégeoise tout entière qui devra prendre en charge le coût financier de cette réparation.

Tarifs publics locaux pour 2014

Libellé	Tarifs 2013		Tarifs 2014		Libellé	Tarifs 2013		Tarifs 2014	
1/ Concessions dans les cimetières					6/ Prêts divers : dépôts de garantie				
a) Columbarium					Fourgon (Master)	160		160	
15 ans	35,9		36,6		Verres plastiques	1		1	
30 ans	71,7		73,1						
50 ans	107,6		109,7		7/ Repas				
perpétuelle	179,2		182,7		Cantine (enfants résidant à Labège)	3,10		3,10	
					Carte cantine perdue	7		7	
b) Concessions / m²	Part Mairie	Part CCAS	Part Mairie	Part CCAS	8/ Droit de Place				
15 ans	10,1	5,1	10,3	5,2	Tarif au m ² (prorata utilisation)	19,60		20	
30 ans	20,1	10,1	20,5	10,3					
50 ans	28,4	14,1	29	14,4	9/ Médiathèque				
perpétuelle	50,3	25,1	51,3	25,6	a) Adhésion				
2/ Dépositaire					Labégeois	9,40		9,50	
< 3 mois	Gratuit		Gratuit		Non Labégeois	17,30		17,50	
Entre 3 et 6 mois	10,4		10,6		Mineur/chômeur/RMI Labégeois	Gratuit		Gratuit	
> 6 mois	20,8		21,2		Mineur/chômeur/RMI non Labégeois	5,50		5,50	
3/ Caveaux (vente)					b) Photopies				
Fosse complète d'une place	1 407		1 435,2		A4 noir et blanc	0,10		0,10	
Fosse complète deux places	1 979,6		2 019,2		A3 noir et blanc	0,20		0,20	
Fosse complète quatre places	2 477,9		2 527,5		10/ Terrain de foot Innopole				
4/ Locaux associatifs et salle des fêtes (forfait)					Tarif séance	214,5		220	
Locaux associatifs	71,5		73		Supplément éclairage (tarif horaire)	28,5		29,5	
Salle des Fêtes 1 jour	92		94		11/ Marché de plein vent				
Salle des Fêtes 2 jours	157		160		Commerçants permanents	0,50 € / mètre linéaire		0,50 € / mètre linéaire	
Autres salles (tarif horaire)	8		8,5		Commerçants volants avec électricité	1 € / mètre linéaire		1 € / mètre linéaire	
Dépôt de garantie	160		160		Commerçants volants sans électricité	0,65 € / mètre linéaire		0,65 € / mètre linéaire	
5/ Gens du voyage					12/ Garderie Maternelle				
Dépôt de garantie	120		120		Quotient Familial	2012-2013		2013-2014	
Droit de place (journalier)	1,05		1,10		0 à 555 €	15		19	
Electricité (kwh)	0,16		0,17		Entre 555 € et 1 100 €	27		35	
Eau (m ³)	2,65		2,70		Supérieur à 1 100 €	42		50	
Forfait / dysfonctionnement	35		40						

Liste des Assistantes Maternelles

agrées indépendantes de la commune de Labège au 1^{er} octobre 2013

Nom	Coordonnées	Téléphone
ASSION Virginie	51 rue Philippe Lacombe	05 62 19 08 16 / 06 45 12 21 22
BACHELLERIE Martine	76 avenue Louis Couder	06 03 29 25 07
BASTIE Michèle	33 chemin du Garipuy	05 62 17 11 90 / 06 79 09 29 58
BERTHET Chantal	54 chemin fontaine St Sernin	05 62 24 40 45
BOURGUIGNON Audrey	43 chemin Fontaine St Sernin	06 74 02 16 38
CALMET Brigitte	7 rue du Val	05 62 24 42 97
CANTIN Sandrine	5 chemin de la Colline	05 62 24 33 98
DAOUST Corinne	27 rue Philippe Lacombe	05 61 73 34 97
DE SIGALDI Hélène	11 impasse les jardins de Marie	07 78 20 11 75
DOUX Caroline	15 av. G. Brassens / Bat l'Autan - appt n°220	
FAURÉ Sarah	7 chemin du tricou	05 61 00 58 91 / 06 63 40 08 43
FAUROUX Marie-Claire	21 allée de Pomarède	05 82 74 73 95 / 06 60 99 16 04
GENY Christiane	39 rue Fontaine St Sernin	05 61 39 27 18 / 06 66 55 89 04
LAMBOLEY Fabienne	50 rue Philippe Lacombe	05 62 24 83 14
LASFARGUES	16 avenue Louis Couder	05 62 72 17 63
LAUR Marion	41 rue Philippe Lacombe	06 18 23 14 13
LAVABRE Marie	3 rue Bernard Dard	05 62 24 40 34
LESENECHAL Emmanuelle	1 chemin de Canteloup	06 01 98 73 13
MAHOMMEDI Patricia	30 rue ancien Château	09 55 44 31 38
MIERES Emeline	6 chemin d'En Pitet	05 61 53 11 59 / 06 72 53 00 63
MONTECH Christine	8 allée de Pomarède appt 5	09 50 63 09 90
POIRAULT Béatrice	8 chemin de l'olivier	06 65 54 82 65
RANCHER Christine	1 bis chemin Canteloup	09 82 30 31 38 / 06 60 96 31 10
RUMEAU Emilie	22 allée de Pomarède	06 80 57 96 42
SALVAN Nadine	2806 route de Baziège	05 61 39 99 32 / 06 72 29 77 17
ZEMOUR Djida	10 chemin Fontaine St Sernin	05 62 19 00 84 / 06 62 69 17 64

La liste des Assistantes Maternelles agrées indépendantes du territoire sont également disponibles auprès de la PMI de Castanet (05 62 71 91 80), auprès des Mairies, et sur le site de la CAF (www.mon-enfant.fr)

Responsable du Relais d'Assistants Maternelles sur le secteur Est (Labège, Auzeville, Escalquens) : Laetitia Burguet (05 34 66 16 94)

Marché aux truffes, mercredi 18 décembre

Pour la troisième année consécutive, le marché aux truffes a eu lieu au centre commercial de l'Autan durant le Marché de plein vent. Une fois encore, les acheteurs étaient au rendez-vous.



Bienvenue à Olivier Sforzi, coordonnateur Enfance Jeunesse et Affaires scolaires

En poste depuis le mois de mai 2013, Olivier Sforzi a été recruté en tant que coordonnateur Enfance Jeunesse et Affaires scolaires en CDD, pour une durée de 3 ans. Son temps de travail se partage entre la Mairie de Labège et le Sicoval où il a pour mission de coordonner les structures « enfance » du secteur Est (Centres de loisirs La Caprice, Odars, Belberaud, Lauzerville) et les séjours été/hiver.

Agé de 42 ans, habitant Labège où il participe activement à la vie associative, Olivier bénéficie d'une formation et d'une expérience importante durant laquelle il a exercé des responsabilités dans des quartiers sensibles. Après des études de psychologie à l'université de Toulouse, il suit une formation de trois ans et obtient, en 1997, un diplôme d'éducateur de jeunes enfants. À partir de 1998, il travaille en centre social, pour une association intervenant dans le quartier de la Reynerie et devient responsable d'un centre de loisirs pour les 6/12 ans.

En 2005, il change de fonction, sans quitter la Reynerie où il intègre la régie de quartier. Son employeur est une association ayant



pour but de favoriser la participation des habitants à la vie du quartier. Son action est double : sur le plan économique, elle répond aux appels d'offres émises par la Mairie de Toulouse et les différents bailleurs sociaux, ce qui permet de créer des emplois locaux ; sur le plan social, elle développe des projets avec les partenaires (centres sociaux, bailleurs, associations, habitants...). Olivier est plus particulièrement en charge de ce volet social. À ce titre, il met en place et tente de fédérer les volontés diverses autour de projets tels que les repas de quartier, les jardins en pied d'immeuble, la bricothèque (prêt d'outils), l'atelier de menuiserie... Egalement à son actif : le pilotage des conventions de médiation, suite aux conflits de voisinage par exemple, ou dans le cadre d'un accueil des nouveaux habitants.

Sa qualification et son expérience conju-

guées ont favorisé son embauche à Labège où il a reçu pour mission principale la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en relation avec les élus référents, les enseignants, les équipes périscolaires (ATSEM, animateurs de l'ALAE). Dans le cadre de cette mission, il assure le lien avec les associations labégeoises et les structures municipales (Médiathèque, Maison Salvan), dans le but d'organiser les emplois du temps périscolaire. Ainsi, depuis la rentrée scolaire, la médiathèque intervient dans des temps de lecture de contes...

Nous saluons donc son arrivée au sein des effectifs municipaux où son intégration s'est bien passée. De son propre avis, il a été bien accueilli. Nous lui souhaitons donc une bonne continuation et de la réussite dans ses projets professionnels, réussite qui, à coup sûr, sera effective du fait de ses compétences, mais aussi de son sens de la diplomatie et du dialogue.

Chantier jeunes citoyens

Il est temps de s'inscrire

La Mairie de Labège propose aux jeunes nés en 1997 de travailler sur un chantier d'utilité sociale pendant 10 journées de travail (travaux de rénovation, d'entretien et de décoration du patrimoine communal) en juillet/août 2014. Ces jours sont rémunérés.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez faire acte de candidature avec un Curriculum Vitae. Les candidatures seront reçues entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014.

Elles devront mentionner les coordonnées, la date de naissance et la période souhaitée en fonction des dates.

(Attention : un courrier de confirmation

vous sera envoyé pour la période en fonction des places)

Contact : Mairie de Labège, rue de la Croix Rose 31670 LABÈGE.

Périodes des deux chantiers :

- Du 7 juillet au 18 juillet 2014 inclus
- Du 21 juillet au 1^{er} août 2014 inclus



Les travaux effectués et en cours sur la commune

■ Extension École Maternelle

Bardage extérieur en bois, travaux du second œuvre (isolation thermique, Placoplatre, électricité, chauffage...). Début janvier, il ne restera plus que le sol souple à poser. Ce nouvelle pièce qui servira de dortoir devrait être opérationnelle courant février.



■ Passages « bateaux »

Deux passages « bateaux » ont été réalisés dans l'avenue Paul Riquet et le chemin du collège Périgord permettant de traverser la rue pour les piétons et les personnes en fauteuil roulant ou les poussettes pour bébés. Un autre est prévu pour traverser la RD16 au niveau du chemin du ruisseau.



■ Signalétique zone 30

Mise en place des panneaux de signalétique aux alentours de la place Saint Barthélemy. La mise en place de 2 totems a été réalisée, l'un avenue des cathares, l'autre chemin du collège Périgord.



Le vélo à Labège, ça continue...

Les Labégeois(es) sont invité(e)s à un petit déjeuner « autour du vélo », le dimanche 9 février de 10 h à 12 h à la salle des fêtes.

Autour d'un café, thé, chocolat ou jus de fruit ce sera l'occasion de s'exprimer sur les actions en cours et à mettre en œuvre pour améliorer l'usage du deux-roues non motorisé à Labège.

- Un diaporama sur le bilan de la sortie vélo du 14/04/2013 vous est proposé. Il présentera quelques photos, vos idées, et des réponses à vos remarques.
- Une réflexion collective est souhaitée dans le but d'améliorer l'usage de la bicyclette au quotidien ou pour les loisirs.
- Un bénévole de l'association Vélo de Toulouse sera présent.

Dans les communes voisines la mobilisation collective et associative a permis de développer des actions. À titre d'exemple :

- Launaguet a organisé une bourse aux vélos d'occasion

- Ramonville a favorisé l'opération « faites vos courses à vélo »
- Tournefeuille a développé le vélo-bus pour les scolaires

Et Labège ?

Après le vélo mixeur expérimenté par les grands et petits lors de la sortie printanière, la matinée se clôturera par une animation surprise.



Stationnement illicite de nomades :

*Un courrier a été adressé au Préfet
de la Haute-Garonne par M. Lavigne, Maire de Labège*

Ce courrier stipule que les nomades stationnant de manière illicite sur le terrain communal destiné initialement à l'accueil provisoire des forains de Lacroix-Falgarde, font l'objet d'une procédure d'expulsion par décision du juge

des référés. Pour des raisons diverses, indépendantes de la volonté municipale, cette expulsion ne sera pas mise en œuvre.

M. Le Maire alerte donc la préfecture et précise que la commune de Labège ne saurait être tenue pour responsable de dom-

mages ou incidents issus de cette situation qu'elle n'a pas souhaitée.

Une copie de ce courrier daté du 3 décembre est disponible *in extenso*, en Mairie aux heures d'ouverture de l'accueil.

Retrait des cabines téléphoniques dans le Village :

la Mairie adresse un courrier de protestation à Orange

Suite à la suppression de deux cabines téléphoniques situées à Labège village, un courrier a été adressé à Orange par M. Lavigne.

Par ce courrier, le Maire de Labège signale à la société Orange que cet enlèvement a été effectué sans que la municipalité ait

été tenue informée de la date de l'intervention et sans tenir compte de la demande de la Mairie qui souhaitait qu'au moins l'une des deux cabines soit maintenue en place et en état de marche.

Une lettre a donc été adressée à M^{me} la directrice d'Orange France pour la région

de Toulouse par laquelle il lui a été rappelé qu'Orange s'était engagé, par une lettre du 28 novembre 2012, à maintenir ses obligations de service universel.

Or l'enlèvement de ces deux cabines va à l'encontre de cet engagement.

Carte nationale d'identité

L'État simplifie vos démarches

À compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

■ L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

■ Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée



entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>
<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

Opération « Plus d'arbres, plus de vie » : 31 enfants de l'ALAE ont participé

Le 7 novembre 2013, après le déjeuner, 31 enfants de l'ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école – ex. CLAE) ont participé activement à la plantation de 40 arbres d'essences diverses, en remplacement d'arbres dépérissant qui ont été abattus.

Ces enfants, élèves de CE1, CM1, CM2, encadrés par deux animateurs de l'ALAE, ont été accueillis et encadrés par les agents du service Espaces verts.

Ces derniers, qui avaient préparé les trous de plantation, ont montré aux enfants répartis par petits groupes comment planter leurs arbres en utilisant un mélange de terreau approprié et en faisant bien atten-

tion à ne pas laisser des racines dépasser. À côté de chaque trou, une lettre avait été tracée indiquant le type d'arbre à y planter (M pour merisier, B pour bouleaux...).

Par cette action, les enfants ont pu découvrir l'importance des arbres et la nécessité de les entretenir.

Cette action réalisée à Labège s'inscrit dans un large programme. Depuis 2011,

plus de 500 opérations de plantation ont été menées sur l'ensemble du territoire métropolitain. Plus de 50 000 jeunes arbres ont été plantés.

Mais il s'agit aussi de s'inscrire dans une démarche éducative afin que les plus jeunes prennent conscience des arbres dans nos sociétés et dans notre quotidien.



Fêtes de Noël

La période de Noël est attendue par les enfants. C'est pour eux l'occasion de nombreuses réjouissances.

En attendant le passage du Père Noël dans les foyers de chacun, participer à une fête, de voir un spectacle, de chanter ensemble des chansons, de se régaler avec des gâteaux, des friandises, des boissons douces, de recevoir des cadeaux. À l'orée de la nouvelle année, et avant les vacances d'hiver, les enfants des différentes structures - crèche, halte-garderie, écoles, ALAE – ont pu apprécier ce moment festif en compagnie de leurs parents, pour certains.

Nous reproduisons quelques photos de ces instants appréciés par tous.

■ Marché de Noël de l'ALAE, jeudi 19 novembre

Ce jeudi, de 17 h à 18 h 20, s'est tenu le marché de Noël de l'ALAE. Les familles ont ainsi pu acquérir les productions réalisées par les enfants pendant le temps périscolaire : bijoux, bougies, gâteaux, sucreries, cartes de vœux, pains spéciaux, plantes... Le fruit de cette vente est destiné à l'achat de fournitures scolaires au profit d'enfants marocains – opération humanitaire organisée en partenariat avec le 4LTrophy (pour en savoir plus, voir www.4LTrophy.com).



■ Fête de la crèche, le vendredi 13 décembre à 18 h



Les parents étaient au rendez-vous ce soir-là. Après avoir été accueillis par M^{me} la directrice, ils ont pu assister au spectacle proposé par le personnel. Basé sur le livre de Byron Barton, *La toute petite dame*, ce spectacle d'ombres chinoises mettait en scène une fermière, sa vache et son chat. Un jour, le petit matou boit tout le lait dans le seau et la dame, très fâchée, chasse le vilain charpenter. Mais elle le regrette aussitôt après. Heureusement, le coquin revient et la dame l'accueille avec joie...

Puis ce fut le temps de quelques chants bien connus, comme *Vive le vent*, *L'as-tu vu ?*, *La forêt des animaux*, *Les Petits souliers* – repris en cœur par la jeune assemblée. Et la soirée s'est terminée par un buffet avec des gâteries sucrées ou salées et des boissons, dont un fameux punch sans alcool.

■ Fête de la Halte-Garderie, le lundi 16 décembre à 9 h 30

Les papas et les mamans conviés à assister à la fête avec leurs « bouts-de chou » ont pu apprécier la mise en scène d'un conte animé : *Le Noël des araignées*. Cette histoire propose une explication singulière de la raison pour laquelle les sapins de Noël sont décorés. Alors que toute la maison est en fête avec son sapin de Noël, les araignées qui habitent au grenier sont tristes. Elles voudraient elles aussi voir le sapin. Le Père Noël leur en donne l'autorisation. La nuit de Noël, elles prennent place dans l'arbre, mais quand le Père Noël arrive, quelle surprise ! Le sapin est plein de toiles d'araignée. Le vieux bonhomme transforme aussitôt ces toiles en guirlandes argentées du plus bel effet.

Depuis ce jour-là, la tradition a été prise de décorer le sapin...

Après le spectacle, les chants ont résonné, accompagnés à la guitare. Au répertoire : *L'as-tu vu ?*, *Mes petits souliers*, *Vive le vent*. Puis il fut temps de déguster les gâteaux confectionnés par l'équipe de la halte-garderie, tout en buvant un bon jus de fruit.



■ Fête à l'école Maternelle les Cocagnous, l'après-midi du jeudi 19 décembre

Organisée par le personnel enseignant, la fête de Noël de l'école Maternelle s'est déroulée en présence de papas et mamies de la Maison de retraite de Labège. Malgré son emploi du temps extrêmement chargé, le Père Noël avait répondu positivement aux invitations des classes. Aux nombreuses questions qui lui étaient posées, l'homme à la barbe blanche et à la houppelande rouge a répondu avec bonhomie. S'il a confirmé être bien venu du pays des neiges en traîneau tiré par des rennes et non en vulgaire automobile, personne n'a osé demander où était garé son véhicule. C'est que le vieux bonhomme est impressionnant. Pour lui faire honneur, les élèves avaient appris et ont interprété plusieurs chansons : *Clic clac dans mes mains*, *Le Noël des animaux* et *1,2,3 Père Noël*. Cette chorale était dirigée par Valérie, la directrice, très enthousiaste. Ensuite tout le monde a pu partager un goûter de fête et chacun a reçu un Père Noël en chocolat. Enfin, les élèves ont été gâtés : des cadeaux les attendaient dans les classes (bac et jeux de sable, théâtre de marionnette, jeux à règles...). Quant aux papas et mamies de la Maison de retraite, ils n'étaient pas venus les mains vides. C'est avec plaisir qu'ils ont remis à leurs jeunes hôtes des blocs de constructions avec lesquels ils vont pouvoir s'amuser dès la rentrée de janvier.



ÉCOLE ST DOMINIQUE SAVIO

Ça bouge à l'école

Initiation au tennis, visite d'exposition à la Maison Salvan, Marché de Noël... Le calendrier des élèves était très chargé en fin d'année.



Début novembre, toutes les classes (à l'exception de la Petite et Moyenne sections) se sont rendues au Tennis Club de Labège pour une initiation au... tennis. Elles ont été accueillies et encadrées par Hichem, Ariane, ou Julien. Chaque séance a débuté par un échauffement ludique : déplacements à travers divers obstacles, envoi de la balle dans une cible... Le temps imparti pour les groupes est passé bien trop vite - plus rapidement que certaines heures de mathématiques, par exemple ! Devant le succès de cette activité, les enseignantes étudient la possibilité de la continuer.

Mais comme, l'école Saint Dominique Savio fait sienne le dicton « Une tête bien faite dans un corps sain », les sorties proposées en cette saison, ne sont pas que sportives. Les maîtresses (maternelle y compris) ont amené leurs élèves à la maison Salvan pour y voir l'exposition des œuvres de Carlijn Mens. Sur place, les enfants étaient répartis en 3 groupes : l'un suivait les explications

de Lise Mazin, un autre faisait de même avec l'adulte qui l'encadrait ; quant au troisième, il avait la possibilité de s'inspirer des œuvres de l'artiste et de se familiariser au fusain. Une fois encore, tout le monde a bien apprécié la proximité avec la maison Salvan qui permet de découvrir des univers différents.



Vendredi 29 novembre s'est déroulé le Marché de Noël. Le temps était froid mais beau, permettant, ainsi, d'occuper les espaces extérieurs de l'école. C'est un évènement très attendu, tant par les adultes qui ont, ainsi l'occasion de ren-

contrer les autres parents, tout en se portant acquéreurs des superbes réalisations de leurs enfants, et tant par ces derniers, fiers de montrer leurs œuvres.

En CM2, les élèves ont peint et décoré un plateau en bois. Les CE2-CM1 ont fait une guirlande d'étoiles. Les CE1 ont créé un calendrier 2014. Les GS-CP ont confectionné un tableau sur lequel est représenté un sapin (à l'aide de morceaux de bois de tailles variables) Quant aux plus petits, ils ont fabriqué de très belles lanternes. Les stands mettaient également à disposition divers petits cadeaux qui viendront garnir les souliers des plus grands : foies gras, pâtisseries, sacs pour les courses... La recette de ce Marché de Noël, comme les autres années, sera utilisée pour faciliter divers projets soutenus par l'équipe éducative : numérique, classe transplantée...

L'école Saint Dominique Savio présente ses meilleurs voeux à tous les lecteurs du *Labège Infos*.

À l'année prochaine !

MÉDIATHÈQUE

Petites pièces sonores

25 tout-petits ont assisté au spectacle interprété par Wilma.

Le concept de Wilma « S'installer, regarder, tendre l'oreille et écouter pour découvrir de petits instants intimes faits d'images et de sons » a bien fonctionné.

Captifs, curieux et parfois acteurs les enfants ont découvert des sons d'instruments de percussion, d'ici ou d'ailleurs mais aussi des sons d'objets du quotidien, hétéroclites, inattendus... papier, gobelets, biberons...

« Une histoire de sons sans histoire et en couleurs... ». Habités à la mise en scène d'histoires, les petits ont cette fois-ci « comme dans un jeu de construction » vu « la musique se construire ».

Etonnés, peut-être un peu « sonnés » cha-

cun est reparti dans le calme gardant en lui ce lien si personnel avec la musique. Seuls les accompagnateurs auront pu par la suite entendre les démonstrations musicales de nos chers petits !

Merci encore à la Médiathèque départementale de la Haute-Garonne pour ce spectacle.



■ Animations à venir :

- Les saisons d'Antonia : 25 janvier
- Expo Lectures : 28 janvier au 27 février
- Petits arrangements sous l'édredon : 14 février.

Voir le programme :

www.mediathèque.labège.fr

MAISON SALVAN

Exposition de Yohann Gozard

Après le beau travail de Carlijn Mens, composé de dessins au fusain, la nouvelle exposition de la Maison Salvan dévoile l'œuvre d'un jeune photographe toulousain.

Le travail de Yohann Gozard explore le territoire de la nuit, à des moments où il semble délaissé, comme en pause ou en attente... L'artiste utilise des temps de poses longues pour réaliser ses photographies. Ce faisant, il crée des images très particulières qui dévoilent une lumière n'existant que dans le résultat montré au public.

Cette nouvelle exposition permet de revenir sur un travail pour partie déjà montré à Toulouse. La photographie y est au cœur, donc, mais elle engage également à

côtoyer l'artiste au travers de propositions plus inattendues, autour de la forme et de la cartographie.

Enfin, il convient de préciser que, pour l'occasion, un partenariat avec le musée des Abattoirs est noué ; l'institution prête des photographies de sa collection, acquises auprès de l'artiste en 2012.

Exposition :

du samedi 1^{er} février au samedi 8 mars.

Vernissage :

le samedi 1^{er} février à partir de 15 h.



■ Les rendez-vous de l'exposition : Samedi 25 janvier à 10 h.

Rencontre de résidence, échange avec l'artiste sur les enjeux de sa recherche à la Maison Salvan.

Samedi 1^{er} février.

Parcours en bus, visite de deux expositions de l'artiste, en sa présence : Cugnaux, du village à la ville avec Yohann Gozard (finissage), Espace Paul Éluard, Cugnaux ; Chronotope, Maison Salvan, Labège (vernissage). Départ à 13 h de Labège, halte à 13 h 30 au musée des Augustins, fin du parcours à 18 h. Renseignements et inscriptions au 05 62 24 86 55.

Samedi 15 février à partir de 17 h 30.

Rencontre errante avec l'artiste. Une approche du travail de Yohann Gozard au travers d'un itinéraire d'une heure dans des paysages nocturnes.

Samedi 8 mars à 18 h.

Visite accompagnée de l'exposition

Tous les mercredis durant l'exposition de 16 h à 17 h.

Visites / ateliers / goûters pour les 6-12 ans.



Conférences d'histoire de l'art

par Catherine Huber

Judi 23 janvier à 20 h 30

Arte Povera, Giuseppe Penone

Dynamique à l'origine italienne qui confronte des matériaux pauvres, souvent naturels, à de grands thèmes métaphysiques. Critiquant la société de consommation, les artistes relevant de cette attitude artistique prônent le processus créatif, l'acte de faire, davantage que l'objet fini, le « produit ».

Judi 27 février à 20 h 30

Frida Kahlo et Diego Rivera

La vie et l'oeuvre de Frida Kahlo sont indissociables de celles de son compagnon Diego Rivera (1886-1957). Ils sont entrés ensemble dans la légende et figurent tous deux au panthéon des artistes mexicains du XX^e siècle.



MAISON SALVAN

La médiation de 7 à 77 ans

La Maison Salvan, à travers les expositions et les différents événements qu'elle programme tout au long de l'année, accueille un public très diversifié.

Qu'il s'agisse des enfants de la crèche, de ceux des différentes écoles, collèges et campus du Sicoval, des enfants déficients visuels et auditifs du centre Lestrade, des résidents de la maison de retraite, de l'ESAT, des associations et des habitants de Labège ou encore du public toulousain féru d'art contemporain, la Maison Salvan va à la rencontre des sensibilités les plus variées.

Retour sur l'exposition « En mouvement » de Carlijn Mens

Du 18 octobre au 14 décembre 2013, la Maison Salvan exposait le travail de Carlijn Mens, artiste hollandaise dont le médium de prédilection est le fusain. L'artiste, pour sa résidence-exposition à la Maison Salvan, s'est particulièrement intéressée à la Retirada, cet exode espagnol de la fin des années 1930. À travers des séries de dessins d'empreintes et de paysages réalisés au fusain, l'artiste nous confrontait à la migration et à la fuite. D'autres travaux et notamment des vidéos renvoyaient eux à la joie et à l'insouciance liés à l'enfance, comme des points lumineux face au sujet sombre de l'exposition.



Résidentes de la maison de retraite de Labège en visite à la Maison Salvan

En complément de la visite, certaines personnes et notamment les élèves des écoles et collège de Labège ont expérimenté le dessin au fusain et se sont essayés à la représentation du mouvement ainsi qu'à

la prise d'empreinte. Des livres, prêtés par la médiathèque et en lien avec le travail de l'artiste, étaient également laissés à leur disposition. Beaucoup d'entre eux ont poursuivi le travail en classe et en ont profité pour décorer les murs de leur école.



Un groupe d'enfants de l'association Art et Couleur venu expérimenter le dessin au fusain

Atelier photographie à la Maison Salvan avec les enfants de l'ALAE

Depuis le 19 novembre 2013, un groupe d'enfants se retrouve une fois par mois à la Maison Salvan pour observer et pratiquer la photographie.

C'est autour de l'oeuvre-livre *Fénautrigues* de Jean-Luc Moulène, recueil de plus de 700 photographies de paysages d'un lieu-dit dans le Lot, que les enfants se questionnent sur « le temps qui passe ». La visite des différentes expositions présentées à la Maison Salvan sur cette période est également un support à observer la façon dont les artistes contemporains s'emparent de cette thématique.

Une exposition des travaux des enfants aura lieu le jour de la fête de l'ALAE, le 27 juin, à l'école élémentaire municipale.



Les enfants ayant participé à l'atelier photographie de la Maison Salvan

Les visites du mercredi

Tous les mercredis, en période d'exposition, des visites-ateliers-goûters sont proposés aux enfants, venus seuls ou accompagnés.

À l'heure du goûter, les enfants de 6 à 12 ans deviennent les petits explorateurs de l'exposition en cours à la Maison Salvan. À l'aide d'un document conçu pour eux, ils emmènent leur famille à la découverte de l'art. S'ensuit un atelier de pratique à partager tous ensemble, en lien avec le travail de l'artiste présenté(e). Enfin, un goûter vient clôturer ce bout d'après-midi tout en convivialité.



Les ateliers du mercredi à la Maison Salvan

Prochain rendez-vous le mercredi 5 février, autour du travail du photographe Johann Gozard

Tous les ateliers proposés à la Maison Salvan sont gratuits.

Pour tout renseignement sur la médiation, contactez Lise Mazin :
lmazin@ville-labege.fr
05 62 24 86 55



**ESPACE
JEUNES**
LABÈGE

On l'a fait !

UNE SEMAINE SPORTIVE

Du 21 au 25 octobre dernier, les vacances de la Toussaint ont démarrées par une semaine bien dynamique pour les jeunes du local. Au menu : trottinette sur le skatepark de Bressol, piscine, initiation au torball (discipline sportive pour malvoyants), découverte de l'escrime à la salle d'armes de Ramonville.



Skatepark de Bressol (82)



Salle d'arme de Ramonville



Torball

Halloween à l'Espace Jeunes

La semaine du 28 au 31 octobre s'est déroulée sous le signe de l'honneur et de l'épouvante avec la préparation d'Halloween. Une vraie semaine à Zombieland avec effets spéciaux, maison hantée et menu spécial Zombie pour le repas traditionnel de fin de vacances !



LASERGAME

Mercredi 11 décembre, les jeunes ont pu profiter d'une sortie lasergame pour se défouler ! Bonne ambiance au rendez-vous !



Soirée à la patinoire

Le vendredi 13 décembre avec les jeunes de Castanet. Après un pique-nique partagé, une bonne séance de glisse et quelques acrobaties...





Quoi de neuf ?

séjour ski



Quelques places encore disponibles pour ce séjour ski organisé du 10 au 15 mars sur la station de Peyragudes ! Le séjour se déroulera en commun avec les jeunes et les animateurs de la MJC d'Escalquens, en tout une trentaine de jeunes répartis sur les deux communes iront profiter des pistes enneigées, à skis, en snowboard, en traineau à chiens ou encore en snakegliss ! Les tarifs, calculés en fonction des revenus des parents, vont de 137€ à 550€. Alors n'attendez plus pour vous renseigner à l'Espace jeunes de Labège !



VACANCES D'HIVER

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

LUNDI 03 MARS

13h30-18h30
construction
d'un module
pour
tortinette
freestyle

gratuit

MARDI 04 MARS

13h30-18h30
construction
d'un module
pour
tortinette
freestyle

gratuit

MERCREDI 05 MARS

13h30-18h30
Initiation au
Skate
électrique

5 €

JEUDI 06 MARS

10h-18h
Sortie à
Luchon : luge,
patinoire et
lèche-vitrines

5 €

VENREDI 07 MARS

10h-16h
Raclette
géante !

2 €



Sylvie et ROMAIN

Le coin des filles

Pendant les vacances d'hiver, l'Espace jeunes de Labège organise un atelier "initiation au nail art", les 03 et 04 mars 2014 de 14h30 à 16h30, techniques de bases et réalisation, 3€. A vos vernis !



Espace jeunes - Bâtiment de l'Autan - rue de l'Autan - 31670 LABEGE
05.62.24.94.43 - 07.89.20.68.30 alsh.ados.labege@cias.sicoval.fr

Prolongement de la ligne B

Le métro plus que jamais sur les rails

Le projet de prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège-Innopole a franchi deux étapes décisives au cours de l'année écoulée.

Une concertation publique a été organisée en mars 2013 sur le projet de tracé entre Ramonville et Labège, et des études techniques approfondies ont été lancées pour définir l'implantation précise du viaduc, des stations, les moyens de connexion avec le train au niveau du terminus... De ces études découlera un projet définitif de prolongement de la ligne B qui sera soumis à enquête publique en 2014.

■ 80 M€ du Conseil Général

C'est surtout d'un point de vue financier que ce projet a connu sa plus grande avancée. En effet, le 13 septembre dernier, le Conseil Général de la Haute-Garonne a annoncé qu'il contribuerait au financement du prolongement de la ligne B à hauteur de 80 M€ (report de 40 M€ prévus

pour une liaison en Bus Ramonville-Buchens/Labège-Innopole et 40 M€ apportés dans le cadre de la convention 2015-2020 avec Tisséo-SMTC). Ce soutien s'ajoute à la contribution de Tisséo-SMTC (141 M€) ainsi qu'à celle du Sicoval (141 M€). L'Agglo s'appuiera notamment sur le produit des ventes de terrains dans le cadre du projet urbain Innométro à Labège-Innopole pour trouver une partie des moyens nécessaires au financement de ce projet. La Région Midi-Pyrénées s'est également engagée à contribuer au prolongement de la ligne B, dans le cadre de la convention territoriale d'agglomération.

Ces annonces permettent de confirmer que le prolongement de la ligne B jusqu'à Labège-Innopole se fera selon le calendrier prévu, avec une mise en service en 2019.

■ Labège à 23 minutes de Jean-Jaurès

- le prolongement de la ligne B du métro comprendra **5 stations** sur un tracé de **5,36 km**.
- les voyageurs, entre **35 000 à 38 000 par jour**, disposeront de rames toutes les **3'30**.
- la cadence permettra, à partir du terminus à Labège, de se rendre au cœur de Toulouse en **23 minutes**.
- cet investissement de **362 M€** sera financé par :
 - Tisséo-SMTC à hauteur de 141 M€
 - le Sicoval pour un montant de 141 M€
 - le Conseil Général pour la somme de 80 M€.

En bref...

Vos déplacements en un clic !

Besoin de vous déplacer dans l'aire urbaine de Toulouse ? Désormais disponible sur le site internet du Sicoval, le calculateur d'itinéraires de la Centrale d'Information Multimodale (CIMM) vous propose des solutions de transport multimodales sur les 450 communes de l'aire urbaine de Toulouse, ainsi que sur le département de la Haute-Garonne. En fonction de vos choix d'horaire et de mode de transport, cet outil informatique calcule le trajet optimal, en combinant, selon vos souhaits, la marche à pied, le vélo et la voiture en complément des transports en commun.

Infos : www.sicoval.fr,
rubrique transports

Imagination positive

Une soixantaine de familles constituant 8 équipes relèvera le Défi Familles à Énergie positive 2013/2014 : réduire de 8 % au moins leur consommation hivernale d'énergie (chauffage, eau chaude, équipements domestiques), du 1^{er} décembre au 30 avril.

À en juger par l'originalité des noms qu'elles se sont trouvés (Autant en emporte les Watts, Les tontons watt heure...), les équipes ne manqueront pas d'imagination pour gagner !



Un nouvel outil au service de la démocratie participative

Bénéficiant jusqu'ici d'un Conseil de développement organisé à l'échelle de l'agglomération toulousaine aujourd'hui dissout, le Sicoval a décidé de mettre en place sa propre assemblée consultative. Composé d'acteurs locaux du monde de l'économie, de la vie sociale, culturelle et associative, ce « CoDev » pourra être consulté ou émettre un avis sur toute question relative à l'aménagement et au développement du territoire. Il sera officiellement installé en début d'année 2014.

Salon du livre d'Hiver : 10 ans déjà



La 10^e édition du salon du Livre d'Hiver se déroulera dimanche 19 janvier 2014, salle du Faubourg de Sers de 10 h à 19 h à Montgiscard.

Au cœur de l'hiver il constitue ce moment fort de la vie culturelle régionale où un large public familial vient à la rencontre de ses auteurs. Il découvre là la richesse et la diversité d'une production littéraire qui s'adresse à tous, jeunes et adultes et où tous les genres sont représentés : romans, essais, poésie, art, photographie, bandes dessinées...

Le Livre d'Hiver invite cette année une pléiade d'auteurs nouveaux, des voisins proches ou plus lointains originaires d'ici et d'ailleurs : Xavier-Marie Bonnot, Louis-Philippe Dalember, Olivier Maulin, Baptiste Beaulieu, Violaine Bérot, Sandrine Mansour-Mérien... Fidèle à ceux qui au

cours des éditions passées ont contribué à établir sa notoriété et à faire son succès, Livre d'Hiver continue à mettre en lumière un grand nombre de ces auteurs - des habitués du salon - qui de Marie Rouanet à Hugo Boris en passant par Jean-Pierre Alaux, Roger Béteille, Rachel Corenblit ou Bartolomé Bennassar... ont cette année une actualité littéraire.

■ Quelques temps forts du salon :

- En avant première vendredi 10 janvier à 20 h 30, salle du Faubourg de Sers de Montgiscard : concert de chanson française avec Emmanuel Delattre, écrivain invité de cette édition 2014.

- Samedi 18 janvier à 20 h salle de la COOPÉ à Baziège : un concert de blues donné par Philippe Blomme, libraire fondateur du salon et par le groupe *The Good Time*.
- Le prix Livre d'Hiver qui récompensera le roman d'un auteur de Midi-Pyrénées présent au salon.
- Et au cours du salon, dédicaces, tables rondes, lectures et interviews ouvriront quelques portes sur l'univers et l'imaginaire des écrivains.

Informations :
www.livredhiver.org

Tremplin Larsen 2014

Mercredi 29 janvier, à partir de 14 h 30 au Bikini à Ramonville, première étape du Festival du même nom. 10 groupes de jeunes musiciens, entre 11 et 20 ans, se produiront sur la scène du Bikini, devant un jury indépendant.

Les groupes distingués monteront sur la grande scène du festival Larsen, le samedi

7 juin à Auzeville et participeront à d'autres événements tels que les *Curiosités du Bikini* ou le *festival Convivencia*.

Organisation : Sival
www.larsen.fr
Informations : www.livredhiver.org



Festival Cinéminots, 6^e édition

Organisé par les 3 cinémas de l'association Les Toiles de l'Hers (L'Autan à Ramonville, Ciné 113 à Castanet, Studio 7 à Auzielle), Cinéminots est un festival de cinéma pour les enfants à partir de 3 ans, avec films en avant-première, jeux et animations. L'édition 2014 nous embarque dans un programme spécial nature, alliant plaisir du cinéma, écologie et respect du monde vivant, avec notamment, en avant-première, *Tante Hilda*, nouveau film de

Jacques Rémy (*La prophétie des grenouilles*, *Mia* et *le Migou*) : l'histoire d'une passionnée de botanique confrontée à l'industrie agroalimentaire.

Tél. : 05 61 39 02 37 (Studio 7),
05 61 73 89 03 (L'Autan),
05 61 81 83 56 (Ciné 113)
Information :
<http://festival-cineminots.blogspot.com>



ACCUEIL
À LABÈGE

Section randonnée



■ Petites randonnées du mardi

L'Accueil à Labège a, entre autres, une section randonnée qui organise des sorties une fois par mois en car ou en covoiturage les mois d'hiver.

Afin de garder une bonne condition physique, cette section propose également de petites randonnées le mardi après-midi.

Les randonnées se déroulent essentiellement sur les circuits : les Chemins du Pastel, les Collines de l'Autan, les Chemins Tolosans, entre Ariège et coteaux mis en place par le Sicoval et sur les sentiers des communes environnantes (St-Félix Lauragais, Villefranche, Naurouze, etc.).

Nous parcourons entre 8 et 12 km pour une durée de 2 à 3 heures selon le temps, la saison et la disponibilité des participants. L'adhésion à l'Accueil à Labège n'est pas

obligatoire pour participer à ces randonnées du mardi après-midi.

Si vous êtes intéressés par ces sorties, nous vous donnons rendez-vous le mardi à 13 h 30 sur le petit parking situé avant la Mairie.

■ Journée de la femme

Pour vous mesdames, retenez bien la date du samedi 8 mars. En effet, ce jour-là, à l'occasion de la journée de la Femme, comme l'année dernière, Claudie et Maryse organiseront une randonnée exclusivement féminine. Des informations plus précises seront fournies par voie d'affichage.

Pour tout renseignement concernant cette randonnée ou celles du mardi, vous pouvez téléphoner au : 05 62 24 45 08 ou au 05 61 81 50 70

JARDINS
FAMILIAUX

Les jardiniers toujours plus nombreux

Les nouvelles parcelles étant à présent terminées et équipées de leur cabanon et robinet d'eau individuels, nous avons commencé leur attribution aux futurs jardiniers inscrits sur la liste d'attente.

Il est prévu qu'une des nouvelles parcelles sera réservée pour exploitation pédagogique par les écoles et/ou la maison de retraite de Labège.

Au cours de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2014, à 19 h, à laquelle tous les jardiniers sont conviés, après les bilans d'usage et l'accueil des nouveaux jardiniers, le Conseil d'Administration sera renouvelé comme le prévoient les statuts et un nouveau bureau sera formé.

L'Assemblée Générale se terminera par un pot de l'amitié.

Il reste quelques parcelles libres, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à retirer un formulaire d'inscription à la Mairie de Labège.



Associations

Créations

> TINH VO DAO LAGEGE (T.V.D.L OU T.V.D LABÈGE)

Objet : l'enseignement pratique et culturel du Viêt Vo Dao, plus précisément l'apprentissage de la culture vietnamienne, de la philosophie martiale, de la maîtrise de soi, de l'auto-défense, et la pratique ludique sportive.

Siège social : Campus des Sciences, 221 avenue Tolosane, 31670 Labège.

Date de la déclaration :

28 octobre 2013.

Date de la parution :

16 novembre 2013.

> F'A7 FURIOUS

Objet : se porter candidat aux élections du bureau des sports de l'ENSIACET.

Siège social : appartement A 210, 221 avenue Tolosane, 31670 Labège.

Date de la déclaration :

7 novembre 2013.

Date de la parution :

16 novembre 2013.

Dissolution

> ARTISANAT-LOISIRS

Siège social : mairie, 31670 Labège.

Date de la déclaration :

6 novembre 2013.

Date de la parution :

16 novembre 2013.

Les animations

de fin d'année et à venir

■ Jazz in Labège :

Samedi 16 novembre 2013

Le Comité des Fêtes a continué sur sa lancée avec une belle manifestation le samedi 16 novembre à la salle des fêtes : Jazz in Labège.

Cette année encore, nous avons privilégié des groupes locaux.

La soirée a démarré à 21 h, avec en première partie le groupe « NBM Trio », qui vous a mis en appétit dans une ambiance jazzy.

En seconde partie, vos oreilles ont continué d'être enchantées au son de « All Groove Project ».

Cette soirée pure Jazz dans une ambiance tamisée et agréable a fait le bonheur de tous les Labégeois et voisins qui se sont déplacés en nombre.

Près de 100 personnes étaient présentes.



■ Bourse aux jouets et aux livres :

Dimanche 8 décembre 2013

La 11^e édition de la bourse aux jouets et aux livres a eu lieu comme les années précédentes à la salle polyvalente.

Près de 80 exposants ont offert sur plus de 200 m linéaires d'exposition, de magnifiques étalages bien fournis, aux couleurs chamarrées. Plus de 1 000 visiteurs sont venus chiner et nombreux sont ceux qui sont repartis les bras bien chargés.

Les enfants et les plus grands ont pu se régaler des délicieuses crêpes confectionnées par les membres du COF.

Quelques amateurs ont dégusté les grillades concoctées à midi par les bénévoles du COF, ainsi que le café qui fut très apprécié tout au long de cette journée.

Des jeux en bois ont été mis en place pour le plus grand plaisir des enfants.



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations, ainsi que la municipalité, les services municipaux et nos partenaires, qui nous ont été d'un grand support.

Comité Officiel des Fêtes de Labège
Mairie de Labège
Rue de la Croix Rose
31670 LABEGE
Tél. / fax : 05 62 24 49 .69
cof.labège@wanadoo.fr
Blog : cof31.wordpress.com

Le Comité Officiel des Fêtes de Labège vous rappelle ses prochaines manifestations à venir pour l'année 2014 :

Manifestations en 2014

- Soirée théâtre : vendredi 24 janvier (« Sexe et Jalousie »)
- Soirée théâtre : vendredi 21 mars (« Le secrétaire de Monsieur »)
- Carnaval - repas costumé : samedi 5 avril ; - défilé : dimanche 6 avril
- Soirée théâtre : vendredi 25 avril
- Fête locale : 16, 17 et 18 mai
- Sous les dehors d'été : samedi 21 et dimanche 22 juin

Pour entamer la nouvelle année, une soirée théâtre est prévue le 24 Janvier 2014 avec la troupe « Les couleurs de la comédie » pour une pièce nommée « Sexe et jalousie ».

Histoire : « Si un mari tient à sa femme, c'est qu'il l'aime... Mais c'est sans compter sur les sentiments divers tels que la ten-

dresse, le sexe et l'instinct de propriété... Alors pour peu qu'un homme tente de lui prendre sa femme, voilà un mari qui n'a plus qu'une seule idée en tête, la vengeance car c'est la jalousie qui le pousse. Il faudra finalement arriver à savoir lequel de ces deux sentiments mène le monde. Le sexe ou la jalousie... ou peut-être les deux à la fois ! L'essentiel est d'en rire... »

ASSOCIATION POUR
L'ACCÈS AU SUD-EST
TOULOUSAIN

Projet de déviation de St-Orens

l'Aaset fait appel de la décision du tribunal administratif

Le Tribunal administratif de Toulouse a rejeté la requête de l'AASET (Association pour l'Accès au Sud-Est Toulousain) qui souhaitait faire annuler la décision préfectorale en date du 13 février 2009 déclarant d'utilité publique les travaux nécessaires à la réalisation de la déviation de St Orens. L'AASET fait appel de cette décision. C'est le tribunal administratif de Bordeaux qui apportera

le jugement final dans le courant 2014. Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez consulter le site de l'AASET <http://aaset.over-blog.org/> et demander à recevoir la newsletter de l'AASET.

Nous continuons par ailleurs à être très vigilants sur les problèmes de transport. Si vous avez des suggestions à faire, n'hésitez pas à nous contacter :



5, rue de la Croix Rose - 31670 Labège
Courriel : aaset.da@free.fr
Le président de l'AASET,
Denis Apvrille - Tél. : 06 03 88 25 61

LES SEMELLES
DE PLUME

Week-end à Chocoutimi,

une nouvelle représentation

La Cie Les Semelles de Plumes a été sélectionnée pour le festival Théâtre d'Hiver de Toulouse.

La troupe labégeoise présentera sa pièce déjà connue « Week-end à Chicoutimi ».

Représentation le samedi 15 février 2014 à 15 h.

Centre culturel des Minimes.
6 rue du Caillou gris
31200 Toulouse
Tél. : 05 61 22 51 77



À VENT SCÈNE

Atelier théâtre

Assure les cours de 20 h 30 à 22 h 30. À la salle des fêtes de Labège, le mercredi. Venez nombreux nous rejoindre sans hésiter même en cours d'année, nous vous accueillerons avec convivialité

Coût :

25 euros d'inscription
75 euros par trimestre

Le prochain spectacle sera présenté le
jeudi 12 juin 2014 !
À vos agendas !

Contact À vent scène :
Tél. : 05 61 00 58 39



AMIS

Soirée au profit de Solhandi

Le 26 octobre 2013, la soirée organisée par l'association Amis au profit de Solhandi s'est déroulée à la salle des fêtes de Labège.

Pour nous cela était un grand défi, et à plusieurs titres : réunir assez de personnes autour d'un repas oriental, proposer un spectacle de qualité, faire en sorte que tout se passe bien et que tous les participants soient heureux d'être présents.

Mais le plus gros défi était de réunir assez d'argent pour faire un don conséquent à notre partenaire Solhandi.

Dès le matin, et même pour certains dès la veille pour la décoration de la salle, nous avons travaillé activement dans une ambiance chaleureuse afin de préparer le couscous, les nombreuses pâtisseries et tout ce qui a fait de ce repas un délice. Voilà pour le menu.

Et comme une soirée sans spectacle ne serait pas réussie, nous avons eu le plaisir de voir danser Fatima Ezzemzami et ses élèves de l'école Altidanse et d'écouter un groupe de musiciens traditionnels marocains, *Dakka Marrakchia*, de Toulouse. La soirée s'est prolongée autour d'un traditionnel thé à la menthe et pour certains par quelques pas de danse sur une musique orientale.

Tous nos objectifs ont largement été atteints : à partir de 19 h 30 une centaine de personnes ont partagé cette soirée conviviale autour du repas et du spectacle. Cette belle soirée s'est clôturée par le don d'un chèque de 1 000 € à Solhandi et par la promesse de recommencer bientôt !

Pour nous contacter et participer à nos activités (cuisine, cours d'arabe, etc) :
amis31670@hotmail.fr



ASSOCIATION
FRANCO-JAPONAISE

Calligraphie, cours de langue, Nouvel An japonais...



L'Association Franco-Japonaise à Toulouse organise à Labège des cours de calligraphie japonaise. À partir de janvier, venez découvrir la beauté des kanjis (idéogrammes) et le mouvement du fude (le pinceau) sur le washi (le papier japonais).

■ Cours de japonais

Les inscriptions sont toujours ouvertes également pour les cours de langue japonaise à Labège les mardi, mercredi et jeudi. Les professeures japonaises ont réparti les classes par niveau, et les élèves sont très assidus.

Pour tous renseignements, contacter
karine.afjt@gmail.com
06 21 22 48 28

De plus, l'Ecole Complémentaire japonaise organise pour les enfants franco-japonais des cours hebdomadaires de langue et de culture japonaise, mais également des sorties culturelles bilingues.

Ainsi, le 31 octobre, ils ont visité le

Muséum d'histoire naturelle avec un parcours découverte sur les fossiles et les dinosaures, clôturé par un quizz en japonais.

De plus, le 27 novembre, ils ont pu voir le magnifique dessin animé « Lettre à Momo » de Hiroyuki Okiura au Studio 7 à Auzielle (que nous remercions pour cette séance spéciale en japonais).



■ Nouvel An japonais

La fin d'année est une période très importante dans la culture japonaise avec en particulier le nouvel an Oshōgatsu (お正月), où tous les foyers japonais font un grand ménage, pour accueillir la nouvelle année. Ce sera l'occasion pour les petits et les grands de prendre un repos bien mérité. Nous nous sommes retrouvés le dimanche 5 janvier avec les familles autour de Mochitsukitaikai, la Grande fête pour faire des Mochis (餅つき大会), qui est la Fête du nouvel an japonais. Nous avons utilisé un vrai Kine et un Usu (pilon et mortier gigantesques) qui ont été importés directement du Japon.



Un printemps « oriental »

■ L'Assemblée Générale du 18 octobre 2013

Elle a eu lieu en présence de 15 adhérents, sur les 22 que comporte l'association, dont l'objet est d'organiser autour du livre à Labège, des activités basées sur l'investissement de ses adhérents.

Grâce à ce principe correctement appliqué depuis 3 ans (depuis la création de l'association), les activités se maintiennent à un niveau très satisfaisant. Néanmoins, toute nouvelle force (nouvelle adhésion !) est la bienvenue pour garder cette dynamique dans les années futures !

Cette dynamique est assurée de la façon suivante : le bureau s'occupe de la coordination, des liens avec la mairie, du fonctionnement courant (assurance, financement), alors que les activités elles mêmes sont prises en charge par les groupes constitués des adhérents qui s'impliquent selon leur niveau de disponibilité.

Le compte rendu de l'AG est accessible sur le site web de l'association. (*voir adresse en fin d'article*)

■ Les actions solidaires

- La vente des livres à la bourse aux livres de Labège du 8 décembre 2013.

Les salles avant rénovation



Extérieur du bâtiment



Futur centre de documentation

Le groupe solidarité a participé dimanche 8 décembre à la bourse aux livres et aux jouets organisée par le Comité des Fêtes de Labège.

De nombreux ouvrages tant pour enfants que pour adultes étaient proposés grâce à la générosité de nombreux donateurs.

- La vente a eu un vif succès. 1 000 € furent récoltés. Ils seront reversés à 95 % à l'association partenaire *Les Enfants de Madagascar* pour la création d'un centre de documentation dans un établissement rural catholique.

Situé au Nord Ouest d'Antsirabé, région centre de l'île rouge, près du village d'Ambohyjafy, cet établissement accueille 670 enfants du primaire à la terminale. Grâce à cet argent deux salles sont transformées en bibliothèque : une salle pour la lecture pouvant accueillir une trentaine d'élèves et une salle pour la bibliothèque et des postes informatiques. Les locaux ne sont électrifiés que depuis deux ans. Le CDI sera entièrement équipé avec tables, étagères, postes informatiques, livres...

Un grand merci à tous les donateurs de livres et aussi à tous les acheteurs.

- Lectures aux pensionnaires de la maison de retraite de Labège. Elles continuent toujours à la grande satisfaction des résidents...

■ Le cercle de lecture

Ouvert à toute personne de l'association, cela se passe de 20 h 15 à 22 h.

Le principe est le suivant : chaque participant au cercle choisit un livre du thème retenu collectivement et vient en parler.

La dernière séance (du 13 décembre) a été consacrée au désert. Les livres présentés ont été les suivants : *Les rosiers du silence* de Anson Cameron (Australie) (TB), *Un thé au Sahara* de Paul Bowles (TB), *Le désert des Tartares* de Dino Buzzati (TB), *Chamelle* de Marc Durin-Valois (TB), *Les seigneurs d'Aryana* de Jaen et Danielle Bourgeois (Afghanistan) (TB), *Villes de sel - L'errance* - de Abdul Rahman Mounif (Arabie Saoudite) (TB), *Aral* de Cécile Lad-

jali (La mer d'Aral) (TB), *Le désert* de J.M.G. Le Clezio (Maroc) (TB).

Les prochains thèmes sont :

- Les pôles (17/01/2014) ;
- Les secrets (28/02/2014) ;
- La littérature allemande (21/03/2014) ;
- La musique (25/04/2014) ;
- Alice Munroe (prix Nobel littérature 2013) (23/05/2014)
- L'humour (20/06/2014).

■ Livre trotteur

Autour du livre a effectué fin novembre un « lâchage » de 50 livres sur la commune de Labège. Les livres ont été laissés à différents endroits (lieux publics ou commerçants partenaires).

Le principe : tout à chacun récupère le livre, le lit et le repose où il veut à Labège ou ailleurs.

Une seule consigne (expliquée sur une étiquette que nous avons placée sur la couverture) : aller sur notre site web et donner quelques infos (très facile à faire !) pour que nous les suivions dans leurs voyages !

■ Groupe découverte

Trois animations sont prévues :

- Soirée « Mystère Stevenson » fin janvier
- Une soirée consacrée « au blues » (mars/avril)
- Soirée antillaise (littérature/musique/ en juin 2014)

Autour
du
livre
LABÈGE

Pour en savoir plus sur Autour du livre :
<http://autour.du.livre.free.fr/>
Pour échanger : adresser votre mail à :
autourdulivre.labège@gmail.com



SOLHANDI

Bilan 2013

SolHandi a, en 2013, acheminé du matériel, avancé sur la construction d'un centre à Chichaoua et continué à suivre le fonctionnement du centre de Todgha El Oulia au Maroc.

■ Acheminement de matériel

Le 15 avril quatre adhérents, au volant de deux véhicules tractant deux remorques chargées de 35 fauteuils roulants, cannes et déambulateurs, sont partis pour le Maroc. Le voyage s'est passé sans encombre et l'équipe est arrivée le 17 avril à Chichaoua.

L'association El Khair a profité de notre venue pour organiser une journée des personnes handicapées à Chichaoua en présence de Monsieur le gouverneur de la province. Un spectacle sympathique nous a été présenté avec pour artistes les membres de l'association. Cela démontre le dynamisme de cette association. Ce voyage a été aussi l'occasion de travailler sur le nouveau projet de centre à Chichaoua puis de visiter le centre de Todgha El Oulia.

■ Construction d'un centre de qualification, d'insertion et de soutien aux personnes handicapées à Chichaoua au Maroc

L'objectif est d'améliorer la prise en charge des personnes handicapées dans la province de Chichaoua.

SolHandi et son partenaire local l'association El Khair ont été les initiateurs du projet. La province s'y est intéressée et le financement sera pris en charge pour les 2/3 par des institutions marocaines et pour 1/3 par SolHandi. L'enveloppe budgétaire a été fixée à 184 400 €.

SolHandi participe aussi à la conception et à la réalisation. Elle soutiendra le fonctionnement du centre et aidera à la formation du personnel.

Une étude a été réalisée par un architecte, Monsieur El Anbassi Mohammed, président de l'ordre des architectes à Marrakech. Le plan a été réalisé en concertation avec SolHandi. Le calcul de la structure a été réalisé par un bureau d'étude. Les plans sont maintenant finalisés.

Tous les fonds marocains et l'acompte de SolHandi sont arrivés sur un compte spécifique géré par les services de la province.

Les travaux commenceront début 2014. La fin des travaux est prévue au milieu de l'année 2014. SolHandi a insisté auprès du secrétaire du gouverneur de la province pour qu'il pense dès à présent à l'équipement, au fonctionnement et à la formation du personnel.



■ Le centre à Todgha El Oulia

Le centre qui a débuté ses activités en septembre 2012 a, au mois d'octobre, après les vacances, repris ses ateliers de broderie, couture, tapis.

Les subventions de l'entraide nationale 2012 et 2013 ne sont pas arrivées. Cela rend frileux les dirigeants de l'espace associatif pour ouvrir d'autres ateliers, notamment pour les garçons. L'argent donné par SolHandi en 2013 permet l'ouverture de nouveaux ateliers. SolHandi indique que l'aide financière qu'il accordera en 2014 sera conditionné par l'ouverture de 2 nouveaux ateliers. Il semble donc que leur ouverture soit éminente.

Le gouverneur a précisé que les subventions de l'entraide nationale sont aléatoires et qu'il convient d'étudier d'autres solutions de financement du fonctionnement. Il propose de financer un projet générateur de revenu qui peut être complètement indépendant du centre. Charge à l'espace associatif de trouver la bonne idée ! Le projet doit être déposé rapidement.

■ Soirée orientale du 26 octobre

L'Association Maghrébine Interculturelle et Solidaire de Labège (AMIS) a organisé une soirée orientale avec repas, danse et musique au profit de SolHandi (voir article AMIS page 28). Les bénévoles efficaces et dynamiques ont ainsi accueilli une centaine de personnes pour un couscous suivi d'un spectacle offert

par les élèves d'Altidanse et leur professeur, la très gracieuse Fatima Essemzami. En bonus, les spectateurs ont eu droit à la visite de Mustapha et ses amis sur un rythme de musique marakchia. L'ambiance était chaleureuse et conviviale. Cette soirée a rapporté 1 000 € à SolHandi.

SolHandi souhaite vivement remercier toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette soirée avec Feten, présidente d'AMIS comme chef de file. Merci aussi à Aventure Handicap, à Bonsoir Labège qui ont prêté leur matériel et aux danseuses d'Altidanse.



Assemblée Générale :
Vendredi 31 janvier à 18 heures,
salle du 3^e âge.

<http://solhandi.fr>
contact@solhandi.fr
Tél. : 05 62 24 46 85

DÉLIRES D'ENCRE

Un début d'année sous le signe des pandas et des momies !

La saison des Festivals (Scientilivre et Terres d'ailleurs) a conclu l'année 2013 en beauté. Mais l'association Délirens d'encre ne s'arrête pas là et vous propose un beau programme de rentrée !

■ **Conférence d'Amandine Marshall le vendredi 31 janvier à 21 h**

Entrée gratuite.

Salle des Fêtes de Labège.

Amandine Marshall est auteur et docteur en égyptologie. Elle propose aux Labégeois une conférence sur le thème « Egypte, des momies pour l'éternité ». *Musées, grand écran, livres, les momies sont partout ! Difficile d'évoquer l'Egypte sans penser aux momies. Objets de fascination dès le Moyen Âge et surtout à partir du XVII^e siècle, souvent pour leur plus grand malheur, les momies égyptiennes se dévoilent progressivement à la science et permettent ainsi de mieux les connaître.*



■ **Scientifiques en herbe : pensez au mini-stage des vacances d'hiver**

Des vacances en chassent d'autres et nous préparons déjà le mini-stage sciences et lectures pour les congés d'hiver. Entre le 3 et le 14 mars, pour les 7-11 ans, une semaine pour découvrir, apprendre, créer... autour d'animations et d'ateliers sur des thèmes comme l'homme du futur, les océans, le corps humain... La thématique et les dates sont à découvrir sur notre site Internet.

■ **« Les pandas, l'homme et la nature » au cinéma de Castanet**

À partir de 7 ans. Le mercredi 22 janvier à 14 h 30. Entrée gratuite.

Ciné 113 de Castanet : 20 avenue de Toulouse - 31320 Castanet-Tolosan

Comme les années précédentes, Délirens d'encre vous propose de venir découvrir Scientifilm Jeunesse. Cette année, l'événement aura lieu le mercredi 22 janvier au Ciné 113 de Castanet. Au programme : la diffusion d'un épisode du célèbre duo Fred et Jamy de *C'est Pas Sorcier*, intitulé

Pandas Géants superstars. La diffusion sera suivie par des animations et ateliers autour de la thématique des pandas et du monde animal. Enfin, un goûter offert par l'association clôturera l'après-midi.



Toute l'équipe de Délirens d'encre vous souhaite une belle année, littéraire, scientifique et heureuse !

Association Délirens d'encre
Programmation complète et informations sur www.deliresdencre.org
contact@deliresdencre.org
Tél. : 05 61 00 59 97

DANCE CLUB

Rappel des cours et manifestations

Le bureau du Dance Club et ses adhérents vous présentent pour cette nouvelle année leurs Meilleurs Vœux et vous invitent à les rejoindre dans la joie et la bonne humeur au nouveau cours de lindy enseigné par Michèle Planques, le lundi soir.

Nos prochaines soirées d'entraînement seront les 18 janvier, 15 février, 22 mars, 12 avril.

Réservez d'ores et déjà votre soirée du 24 mai prochain pour notre 18^e Nuit de la danse.

Dance Club
Renseignements :
06 14 83 72 45

EIMSET

Dynamique interne et ouverture vers l'extérieur

Les professeurs de l'EIMSET continuent de s'intégrer dans divers projets qui dynamisent l'école et permettent aussi une grande ouverture vers l'extérieur.

La classe de guitare de Samuel Chicharro participe à la troisième rencontre départementale des guitaristes classiques qui travaillent avec le compositeur Thierry Pagès. Cette année, les rencontres départementales de guitare vont voir aboutir le travail commencé la saison dernière. Les élèves vont créer dans sa totalité l'œuvre de Thierry Pagès : « Petits récits », Cycle historique et fantastique pour ensemble de guitares. Ils se produiront en concert à Tournefeuille, Auterive et Colomiers. Cette œuvre a été écrite spécialement pour les élèves guitaristes du département et reflète bien ce projet ambitieux et fédérateur, riche pédagogiquement et humainement.

■ Clarinette

À l'initiative des classes de clarinettes de quatre écoles de musique de la banlieue toulousaine (Eimset, St-Orens, Quint-Fonsegrives et Léguevin), une cinquantaine de clarinettes amateurs de tous âges se retrouveront pour deux week-ends de pratique collective et individuelle autour de la clarinette le samedi 18 janvier et les 22

et 23 février 2014. Le dimanche 23 février 2014 on pourra apprécier le fruit de ce travail lors du **concert de clôture** dirigé par David Minetti qui aura lieu à 17 h au Théâtre de la Marcaissonne de Saint-Orens.

■ Flûte à bec

À l'instar de ces deux projets, les professeurs Marc Armengaud et Martine Tournier de la classe de flûte à bec du CRR de Toulouse, proposent une première **rencontre des ensembles de flûtes à bec** des Ecoles de Musique du Département et du CRR de Toulouse aura lieu le samedi 25 janvier 2014 à 15 h salle Varese au CRR de Toulouse.

Cinq écoles de musique (Eimset, Ste-Foy-d'Aigrefeuille, St-Genies-Bellevue, Castelnest, Colomiers) et le CRD de Montauban participeront à ce projet, représentant une quarantaine de flûtistes à bec.

Ce projet devrait se développer l'année prochaine par la venue du facteur de flûtes à bec Bruno Reinhardt avec conférence sur la facture de la flûte à bec et exposition de flûtes à bec.

■ Dates à retenir

Concert de la Chandeleur : 1^{er} et 2 février salle des fêtes de Labège.

Week-end piano sur le thème de Mozart : le 8 et 9 février salle des fêtes de Labège

Concert des professeurs : vendredi 28 mars à 20 h 30 à Entiore

Renseignements :

Siège de l'EIMSET

20, rue Tournamille 31670 Labège

Tél. : 05 62 24 45 10

mail secrétariat :

secreariat.eimset@orange.fr

Permanence de la direction assurée par

Nathalie Picard et Christophe Petit

- lundi 10 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30

- mardi 10 h - 15 h

- mercredi 16 h 30 - 17 h 30

- jeudi 14 h - 16 h

Permanence du secrétariat

- lundi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

- mardi 9 h - 12 h

- jeudi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

- vendredi 9 h - 12 h

TENNIS CLUB

Assemblée générale

Le dimanche 10 novembre 2013, à 10 h 30, l'Assemblée générale du Tennis Club de Labège s'est tenue au club house.

À au programme, le bilan moral, le bilan financier soumis au vote, l'élection du bureau.

Malgré le peu d'adhérents présents, le bureau a apprécié la présence sympathique de M. Astor, représentant la Mairie. Il a participé activement au débat en

notant les difficultés que rencontre le TCL comme toute association, quant au recrutement des bénévoles et à la motivation des adhérents pour leur club.

Heureusement, l'école de tennis nous rassure par sa fréquentation et dynamise beaucoup le club !

■ Tournoi Open d'hiver

Préparez vos raquettes pour le prochain tournoi Open d'hiver qui aura lieu du 2 janvier au 19 janvier ! Bien entendu les cours suspendus pendant cette période seront rattrapés en juin. Le bureau du TCL vous souhaite une très bonne année.

BAD À
LABÈGE

Tournoi et Téléthon

Après le tournoi « Jeunes et vétérans » organisé par le Club de Badminton les 23 et 24 novembre dernier, BAD à Labège lançait pour sa deuxième édition, « Les dix heures du badminthon » au profit du téléthon, le 9 décembre.

Tout au long de la journée, tournois, démonstrations, initiations en fauteuil, défis ont permis à tous de découvrir le badminton, le parabadminton et d'autres sports de raquette tels que le speedminton, le mini tennis, le ping-pong, etc.

Grâce à la générosité des participants l'objectif est atteint avec une remontée de fonds de 1 000 € à l'AFM téléthon, soit le double de la précédente édition.

Pour tous renseignements :
labegepad@gmail.com

LABÈGE
FOOTBALL CLUB

Composition du nouveau bureau

Président : Michael Lloret
06 71 14 60 89

Responsable école de foot :
Kursley Alairy

Secrétaire : Etienne Urru

Vice-Président : Laurent Chérubin

Trésorier : Jean-Philippe Verdeil

Secrétaire Adjoint : Sébastien Rouchère

Trésorier Adjoint : Jean-Guy Faures

Responsable communication :
Marjorie Carrasco

CIEL 31

Reprise des matchs et galette des rois

Après une trêve bien méritée, pour les fêtes de fin d'année, nos joueurs ont retrouvé le chemin des entraînements. Ils se préparent pour les matchs à venir avec bien sûr l'espoir de progresser au vu de leurs résultats satisfaisants de cette fin d'année.

Samedi 12 janvier 2014 à 15 h au gymnase de l'Europe Labège, le club fêtera cette nouvelle année autour de la galette des rois. Un joli moment pour les joueurs, leurs parents et le bureau.

Ciel 31 vous adresse ses meilleurs vœux
en cette nouvelle année 2014

Qu'elle soit sous le signe de la santé, de l'amitié, et du sport

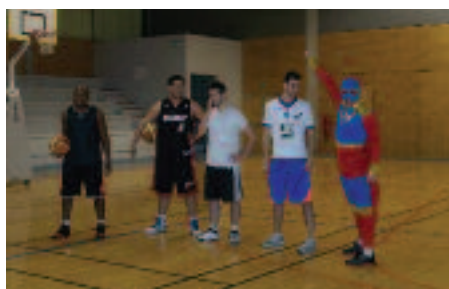


BLAC

Une année 2013 qui sourit et plein de promesses pour 2014

Comme chaque année, le BLAC a organisé son tournoi interne réservé aux seniors, loisirs, filles et garçons licenciés au club, le vendredi 13 décembre.

Placée sous le signe de la convivialité, cette soirée avait pour but de rassembler tous les joueurs quel que soit leur niveau et leur permettre de se découvrir ou apprendre à mieux se connaître. Après quelques matches regroupant une soixantaine de participants déguisés pour l'occasion, Batman, Superman, le Lapin rose et d'autres super héros loufoques se sont retrouvés autour d'un repas festif offert par le club. Pas de catastrophe à signaler en ce vendredi 13 et malheur à ceux qui ont loupé cette soirée !



■ Goûter de Noël

En ce dernier mercredi de basket de l'année 2013, les jeunes mini-basketteurs se sont tous retrouvés lors d'un après-midi ludique et tous ont partagé des jeux, et surtout le goûter offert par le club. Nous remercions les parents et bénévoles pour leur contribution. Les babys, mini poussins, poussines et poussins se sont vu remettre quelques provisions gourmandes et un cadeau aux couleurs du club arborant le nouveau logo du BLAC.



■ Zoom sur les benjamins

Attardons-nous cette fois-ci sur les protégés d'Andrea, l'équipe des benjamins composée exclusivement de 1^{re} année (non pas qu'ils soient débutants mais parce que la catégorie dure 2 ans et ils sont parmi les plus jeunes !) et donc en plein apprentissage.

De par l'investissement d'Andrea aidé par un parent, cette équipe jeune a une grande marge de progression et après un début de saison pas évident, la qualité de jeu et les résultats commencent à arriver ! À noter une victoire de 27 points lors de leur dernière sortie plus qu'encourageante.

La parole à Péio, un des membres de cette équipe : « On a fait un début un peu compliqué, on est tombés sur des équipes plus fortes que nous et en plus nous avons eu des blessés. Mais on s'améliore ! Le coach nous montre nos erreurs - quelques séances vidéo précèdent les entraînements - pour nous faire progresser et éviter qu'on se trompe plusieurs fois. On se connaît depuis 4 ou 5 ans pour la plupart et donc il y a une bonne ambiance dans l'équipe... »



Le BLAC tient à souhaiter une bonne et heureuse année 2014 à tous ses licenciés et à tous les Labégeois. N'hésitez pas à consulter le site internet pour savoir quand venir supporter nos équipes. Nous vous accueillerons dans les meilleures conditions dans le superbe gymnase L'Europe.

Site internet : www.blac.ayosport.com
Renseignements : 06 08 97 31 41

Toujours beaucoup d'activités

■ Découverte artistique

Les résidentes ont fort apprécié leur visite à la Maison Salvan qui les avait invitées à venir découvrir l'exposition de l'artiste hollandaise Carlijn Mens.

Cette artiste réalise des dessins au fusain : des paysages comme s'ils étaient traversés dans le mouvement et des empreintes de pieds ou de corps. Lors de leur parcours face aux œuvres, les résidentes ont vu resurgir des souvenirs. En effet, le thème de l'exil et particulièrement de la Retirada était évoqué par l'artiste, thème qui a résonné avec force puisqu'elles étaient enfants et témoins à cette époque-là. Les aînées ont été séduites par le contraste et le mélange des émotions ressenties : l'artiste confrontait volontairement la tragédie de l'Histoire à la légèreté et à la gaieté liée à l'enfance.



■ La directrice au Marathon de New-York

« Ce fut une aventure extraordinaire et de savoir que mon équipe proche a suivi mes exploits sur internet pour ensuite en parler avec les résidents qui attendaient de connaître les résultats, ce fut top ».

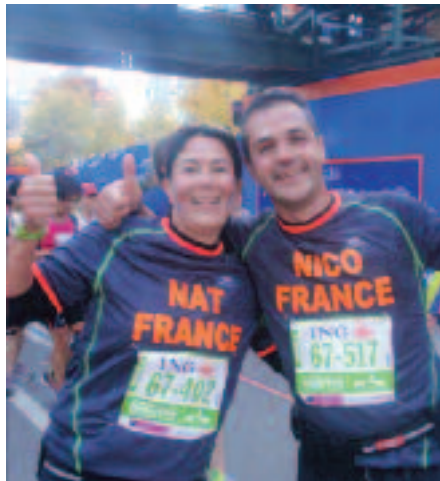
Le Marathon de New York est un véritable spectacle à lui tout seul. C'est grandiose, les coureurs sont acclamés par des dizaines de milliers de spectateurs pendant 42,195 km.

Les Résidents de Bastide Médecis, fervents supporters de leur directrice Nathalie Guilbaud attendaient son retour avec impatience pour pouvoir la féliciter.

New York fut son premier Marathon, un défi qu'elle s'est lancé, et qui a motivé

son mari Nicolas, qui a souhaité partager avec elle ce moment si fort et si magique. Ils ont bouclé ensemble, en 4 h 13 cette course mythique avec le sourire et sans blessure.

En passant la ligne d'arrivée ensemble main dans la main ! De former une équipe solidaire.



■ Rencontre avec les Cocagnous

L'école maternelle et la résidence ont reconduit le projet « jardin à tout âge » durant cette nouvelle année scolaire. Enfants et Aînés ont démarré la saison par la réalisation de plantations d'hiver. C'est avec grand plaisir que les résidents ont bravé la pluie et se sont rendus à l'école des « Cocagnous » où ils ont planté différents bulbes. Les plantes ont été placées côte à côte dans des jardinières de manière à pouvoir comparer la croissance la forme et les couleurs des différentes espèces.

Ces diverses plantations vont composer le jardin d'hiver des deux structures.



■ Fête de Noël

La résidence a ouvert les festivités en célébrant l'arbre de Noël le samedi 14 décembre. Les résidents, les familles et les enfants du personnel étaient sous le charme de la chanteuse et du magicien venus célébrer Noël en cette occasion. À l'heure du goûter, un invité surprise a fait beaucoup d'heureux lors de sa distribution de cadeaux. Les visages illuminés des enfants et l'émotion des Aînés devant le spectacle et la magie de Noël faisaient plaisir à voir.

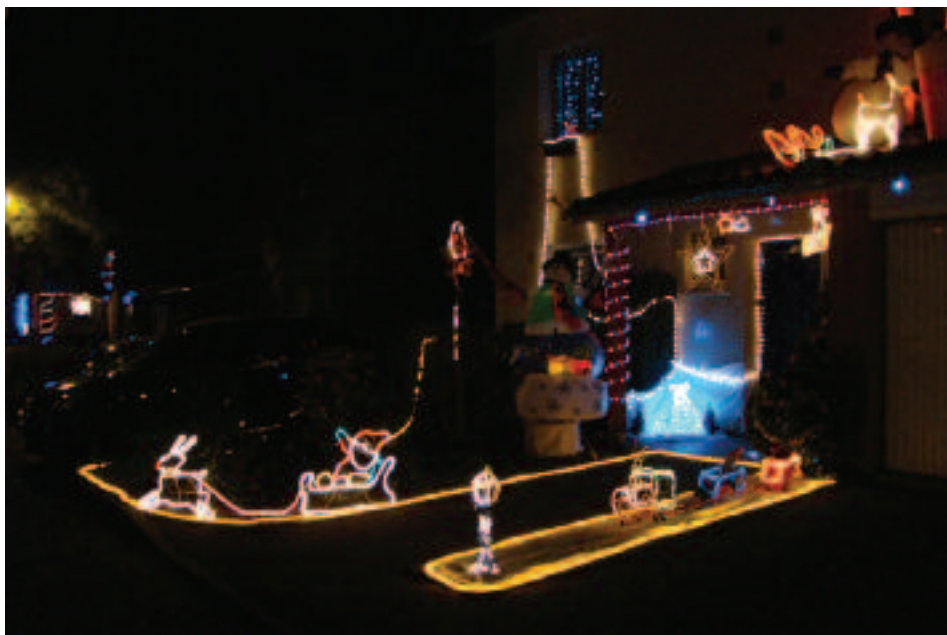
Nous remercions vivement les représentants de la Mairie qui nous ont rendu visite ainsi que les animateurs de l'ALAE qui se sont associés à notre fête durant l'après-midi accompagnés de quelques enfants de l'école.



Maisons illuminées

À l'initiative de certains Labégois, les fêtes de fin d'années sont l'occasion de décorer et illuminer certaines maisons.

À la nuit tombée, certains quartiers prennent alors des airs de fête, plus particulièrement concernées, la résidence Saint-Front et la rue Philippe-Lacombe qui depuis près de 6 ans célèbrent l'esprit de Noël et donne de la magie de cette fin d'année. Et de plus en plus, chaque année, le cercle des maisons illuminées s'agrandit !



Lutte collective contre les espèces nuisibles

La chenille processionnaire du pin

Dès le mois de décembre, c'est le moment de penser à mettre en place des écopièges™ et/ou des nichoirs à mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires des pins.

Ces dispositifs sont disponibles auprès de la FREDON Midi-Pyrénées (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles des cultures).

FREDON : 3 rue Ariane,
Parc technologique du canal, Bât B,
CS 82245,
31522 Ramonville St-Agne Cedex.
Tél. : 05 62 19 22 30
Fax : 05 62 19 22 33
www.fredon-mp.com

Attention : les particuliers désirant acquérir ces dispositifs doivent contacter la FREDON avant de s'y rendre.

LETE

- Le piège pour réduire la population de insectes en faisant sa reproduction.

Le papillon mâle est attiré par le phéromone (= hormone =) sexuelle de la femelle.

Cette méthode de lutte biologique permet de réduire les populations avant qu'elles ne se reproduisent. Le nombre de chenilles à venir est ainsi fortement limité. La période d'efficacité des pièges commence en mai-juin.

Avantage : traitement biologique spécifique à ce papillon sans danger pour les autres espèces.

Méthodes alternatives à la lutte chimique contre la processionnaire du pin

Quel est ce papillon ?

Il mesure 10 à 12 mm de long et 5 à 6 mm de large. Ses ailes sont d'un brun foncé avec des taches blanches.

Les chenilles processionnaires sont très agressives et provoquent de graves allergies. Elles sont responsables de nombreux décès.

LES DE PÈRE CONTACT

Avant de faire appel à ces dispositifs, vous devez être sûr de la présence de chenilles processionnaires.

Vous pouvez contacter le 05 62 19 22 30 pour obtenir des conseils et des informations.

FREDON Midi-Pyrénées

Méthodes alternatives : 05 62 19 22 46
(standard) 05 62 19 22 30
Fax : 05 62 19 22 33
fredon@fredon-mp.com
www.fredon-mp.com

Une chenille chrysalide peut vivre dans un cocon jusqu'à 5 ans.

Guide des sports d'hiver 2013/2014 en Haute-Garonne

Vous y trouverez plein d'idées de vacances : ski, surf, airboard, snake gliss, raquettes à neige, construction d'igloos, balades au grand air...

Amateurs de glisse sportive, passionnés de grands espaces ou adeptes de ski en

famille, les 4 stations de la Haute-Garonne s'adaptent à toutes vos envies.

Téléchargez ce guide sur :
http://www.haute-garonne.fr/upload/pdf_tourisme/guide_tourisme_hiver_2013_2014.pdf



DANS LES ENVRIONS

Le Pic du Midi

En famille et entre amis

Le Pic du Midi est un site touristique en haute montagne, accessible tout au long de l'année, à tous types de publics. Renommé pour son panorama exceptionnel et unique, c'est l'un des grands sites de Midi-Pyrénées, à découvrir absolument !

De l'air pur et de l'espace ! Et un panorama exceptionnel ! Depuis les terrasses aménagées, à 2 877 mètres d'altitude, votre regard porte sur toute la chaîne des Pyrénées. Au départ de La Mongie, le Pic du Midi vous réserve une journée inoubliable en famille ou entre amis, visite du musée, de la boutique souvenirs, et déjeuner gourmand... Et n'oubliez pas que pour atteindre ce « Grand » des Hautes-Pyrénées, tout commence dans le téléphérique.

Les moments forts de la visite :

■ Le téléphérique



Le départ du téléphérique se trouve à La Mongie à 1 800 m d'altitude, et permet d'atteindre le sommet à 2 877 mètres d'altitude en 15 minutes.

Le trajet comprend deux tronçons : La Mongie-Le Taoulet, et le Taoulet-Pic du Midi. Les cabines accueillent 45 personnes.

Elles invitent déjà à une rapide mais magnifique traversée des montagnes, avant de toucher le Pic et son altitude de 2 877 m longtemps réservés aux techniciens et scientifiques de l'Observatoire.

■ Les terrasses panoramiques



Le Pic du Midi est classé site naturel national depuis 2003 pour la beauté de ses paysages. Sa situation en avant de la chaîne des Pyrénées permet de contempler plus de 300 km de sommets ! Par beau temps on peut distinguer, au Nord, les premiers contreforts du Massif Central !

À l'arrivée, le plus beau panorama des Pyrénées ! Les terrasses sont aménagées de tables panoramiques pour identifier les sommets, de tables d'interprétation pour découvrir l'environnement du Pic, et l'équipe d'animation propose des ateliers thématiques tels : une longue vue qui permet d'observer des détails du panorama, un petit coronographe pour regarder le soleil, etc.

■ Le musée

L'histoire de l'aventure humaine du Pic du Midi est retracée dans un espace muséographique dédié.



Le Pic du Midi est connu internationalement pour son observatoire scientifique. Depuis plus d'un siècle, des recherches sont menées depuis le sommet. Le site bénéficie d'une stabilité de l'atmosphère et d'une lumière bien particulière. Les observations et découvertes réalisées sont présentées dans cet espace muséographique, le plus haut d'Europe. Les difficultés liées à la construction du site, et les nombreux témoignages du passé illustrent l'épopée humaine du Pic du Midi.

Pour en savoir plus, consultez le site
<http://www.picdumidi.com>



2014 : Année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire

Les bons gestes 5 astuces pour réduire mes déchets



ASTUCE 1

Je limite le gaspillage alimentaire

Je conserve mieux en contrôlant les dates de péremption, en organisant rigoureusement mon réfrigérateur, en respectant les règles de conservation, en congelant ce qui a été cuisiné en trop.

ASTUCE 2

J'adopte le comportement éco-consommateur



Je fais une liste de courses pour limiter les achats compulsifs. J'évite l'achat de produits jetables (lingettes, vaisselle...) ou surembellés. Je privilégie les produits durables et réutilisables (rasoir électrique, piles rechargeables...).

ASTUCE 3

Je recycle tous mes appareils électriques et électroniques

Si j'achète un appareil neuf, je pense à rapporter l'ancien à mon vendeur qui a l'obligation de le reprendre, même les plus petits (téléphone, réveil, lecteur mp3)... y compris pour les achats par Internet.



ASTUCE 4

Je fais du compostage avec mes déchets de cuisine et de jardin

Tout le monde peut composter : en maison individuelle (avec ou sans jardin) ou en immeuble. Un moyen efficace pour réduire jusqu'à 30 % le poids de la poubelle et obtenir un engrais naturel pour le jardin ou les plantes (voir même compostage).



ASTUCE 5

J'améliore le tri de mes emballages



Je pense aux emballages trop souvent oubliés : la bouteille d'huile, les aérosols, la brique de soupe, à mettre dans mon bac jaune... ou encore les petits pots en verre. Recyclés, ils seront transformés en nouveaux produits.

LES RÈGLES

seuls les bouteilles et flacons en plastique se recyclent ! Tout ce qui n'a pas la forme d'une bouteille ou d'un flacon est à jeter dans la poubelle grise.



Fourniture et maintenance des bacs (trop petits, cassés, volés...) : contacter le service Relation aux usagers ou remplir le formulaire en ligne sur www.sicoval.fr/services-aux-habitants



Acceptés : mobilier, matelas, ferrailles, petits et gros électroménagers, informatique, téléphones, écrans...

Refusés : gravats, batteries, pneus, pots de peinture et tout objet ou équipement de plus de 60 kg, ou de dimensions supérieures à 2 x 1,5 x 1,5 m.

Les rentrer après chaque collecte
collectes séparées le même jour

Calendrier des collectes de déchets 2014

Labège

- Déchets ménagers résiduels (bac à sortir la veille au soir)
- Verre (sortir la caisselette ou le bac avant midi)
- Emballages sauf verre (bac à sortir avant midi)
- Encombrants + DEEE (à sortir la veille au soir)

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MARS

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

JUN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

ATTENTION : Les collectes des Déchets Ménagers Résiduels et Emballages seront rattrapées le lendemain

Pharmacies de garde *Dimanches et jours fériés*

Janvier

■ 19	Aspe & Moras Cahuzac & Dolsan	Saint-Jean Labège	05 61 74 00 18 05 62 24 45 23
■ 26	Floriani Aymeric Caillot	L'Union Flourens Villefranche	05 61 74 35 76 05 62 18 95 24 05 61 27 17 33

Février

■ 2	Ducap Verdun-Schwenke	Balma Baziège	05 61 24 01 40 05 61 81 80 16
■ 9	Campourcy Bouchaya	Saint-Orens Garidech	05 61 39 18 55 05 61 84 64 62
■ 16	Gourgue Hoff	Balma Caraman	05 61 24 66 76 05 61 83 10 41
■ 23	Fresnay & Gausserand Ducros-Bourdens & Eloy Hurtevent	Balma Montgiscard	05 61 24 45 40 05 61 81 90 09

Mars

■ 2	Berget-Rispal & Verdu	Verfeil	05 61 35 61 47
■ 9	Ménard & Terrisse Courtois	L'Union Escalquens	05 62 79 84 40 05 61 81 04 66
■ 16	Roux Allias-Rouvière	Lasborde-Balma Baziège	05 61 24 11 12 05 61 81 80 02
■ 23	Duplouich Bezombes-Paludetto Batigne & Canuel	Fonsegrives Lapeyrouse F. Villefranche	05 61 24 02 00 05 62 79 63 75 05 61 81 60 73

**Vous pouvez aussi obtenir les permanences
en téléphonant au 32 37**



Pharmacie de nuit :

**76 allées Jean-Jaurès,
tél. : 05 61 62 38 05**

Un calendrier de la collecte des déchets (nouveau rythme à partir du 1^{er} février) vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres. Nous complétons cette information en publiant ci-dessous le calendrier des ramassages des déchets verts.

2014		Calendrier des collectes de déchets verts																													
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
janv																															
fév																															
mars																															
avril																															
mai																															
juin																															
juil																															
août																															
sept																															
oct																															
nov																															
déc																															

Rappel : pour la collecte des déchets verts

- Les branchages doivent être stockés, groupés et attachés avec des ficelles en fagots de 1m de long maximum.
- Feuilles et déchets végétaux menus doivent être stockés dans des contenants de votre choix, ouverts, de 80l maximum.
- L'ensemble de ces déchets doit être entreposé sur le domaine public la veille au soir du jour de la collecte. Les usagers doivent faire en sorte de ne pas gêner par ce stockage les voies piétonnes et carrossables.
- Seuls les déchets verts seront collectés, ce qui exclut les gravats et autres déchets.

Rappel déchèterie de Labège

Impasse de la Bourgade
Route de Baziège
(Rond point Néon Aquitaine)

Tél. 05 61 39 99 18

Horaires
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
9h30 - 12h / 13h30 - 18h
Samedi, dimanche
9h30 - 17h
Fermée le mardi et jours fériés



Mairie - rue de la Croix Rose - 31670 Labège

Tél. : 05 62 24 44 44 • Courriel : accueil@ville-labege.fr

Horaires :

- Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
sauf le vendredi 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h (en période scolaire)
- Veilles de jours fériés : fermeture à 17 h
- Fermeture les samedis pendant toutes les vacances scolaires